

4. Discussion des résultats

4.1 Des taux de violence qui devraient nous préoccuper

Les résultats de cette enquête illustrent clairement que les stratégies de résolution de conflits non punitives sont connues et utilisées par la presque totalité des parents québécois. Ils indiquent que les parents entreprennent très fréquemment de résoudre les conflits ou de discipliner leur enfant sans avoir recours à l'agression. Les parents empruntent alors à des stratégies de distraction, de retrait de privilèges ou d'explications données aux enfants. Cela devrait nous rassurer. Cependant, les taux de conduites à caractère violent recensés dans les familles québécoises soulèvent aussi certaines inquiétudes chez les auteurs du présent rapport. Ces inquiétudes tiennent aux quatre éléments suivants :

- 1) De très nombreuses études, citées en première partie de ce rapport, et rejoignant en cela l'opinion majoritaire des répondantes de la présente étude, indiquent que l'agression psychologique et la violence physique sous leurs formes les plus sévères entravent le développement des enfants. La violence sévère, apparentée à l'abus dans ses formes extrêmes, peut le compromettre. Nous y reviendrons plus loin. Ces taux sont élevés.
- 2) L'unanimité est loin d'être faite, nous l'avons déjà souligné, quant aux effets délétères des punitions psychologiques ou physiques mineures. Cependant, à l'inverse, nous ne disposons pas d'études qui viendraient soutenir la thèse selon laquelle l'agression psychologique et la violence physique mineure contribuent au bien-être et au développement des enfants. Quelques études (voir Larzelere, 1996) démontreraient que de telles pratiques facilitent l'adoption de comportements conformes aux attentes des parents dans certaines circonstances. Cela ne vient pas pour autant confirmer que ces mêmes pratiques améliorent la santé physique et mentale des enfants. On pourrait tout aussi bien soutenir l'hypothèse selon laquelle, en obéissant, les enfants apprendraient non pas les comportements appropriés, mais bien davantage à éviter l'inconfort, la douleur ou, dans certains cas, la

détresse, l'humiliation ou la honte. Par ailleurs, les arguments voulant que le fait de s'abstenir d'utiliser la punition physique amène les parents au laxisme et à la permissivité ne sont pas pertinents ici. Baumrind (1978) a depuis longtemps établi la distinction entre parents autoritaires, parents fermes et parents permissifs. Elle a démontré que ce sont les parents fermes mais chaleureux, et non pas les parents autoritaires et punitifs, ou encore les parents permissifs qui assurent un environnement plus favorable au développement de leurs enfants. La fermeté parentale n'est pas réductible à la punition physique; les parents fermes disposent de plusieurs autres stratégies non violentes. Comme prévu, les taux québécois d'agression psychologique et de violence mineure demeurent inférieurs aux taux américains d'environ 10 %. Cependant, les taux américains sont réputés être très élevés. Dans ce contexte et considérant les connaissances acquises, les taux d'agression psychologique et de violence mineure répétée envers les enfants québécois devraient faire l'objet d'une attention particulière dans l'avenir.

- 3) Près de 80 % des mères indiquent avoir été témoins (ou acteurs) d'un incident d'agression psychologique, et près de la moitié des Québécoises rapportent un incident de violence physique mineure. Le type d'enquêtes que nous produisons ne nous permet pas de qualifier ces conduites sous l'angle de l'intensité et de la dangerosité. Il se peut effectivement qu'un certain nombre de ces événements soient fortuits, produits dans un climat de neutralité, sans haine ou sans hostilité. Une majorité des événements constituant ces taux de prévalence ne se seraient en effet produits qu'une ou deux fois durant les douze mois précédant l'enquête. Cependant, une fraction non négligeable de mères déclarent que plusieurs de ces événements se seraient répétés. Par exemple, 41 % des Québécoises rapportent que les enfants se sont fait crier ou hurler après 3 fois ou plus durant les 12 mois précédant l'enquête, et 20 %, 6 fois ou plus. De même, près de 8 % des enfants ont entendu des sacres ou des jurons à leur endroit trois fois ou plus durant la même période. Ce sont

7 % des enfants qui reçoivent des tapes sur les fesses, et 11 %, des tapes sur la main, le bras ou la jambe, trois fois ou plus par année (voir le tableau 6). Il n'y a pas de niveau minimum ou maximum à partir desquels la communauté scientifique se montrerait unanimement inquiète ou rassurée concernant le recours à la punition physique ou à d'autres formes de violence « usuelle » par les parents envers leurs enfants. Cela demeure une appréciation qui ne peut être faite que par l'ensemble des acteurs sociaux, aussi bien ceux qui se préoccupent du bien-être quotidien des enfants, de leur sécurité, de leur santé, de leur confort, que ceux qui analysent la question non pas à partir des seules conséquences psychologiques ou sanitaires, mais aussi sous l'angle des droits fondamentaux. Cette enquête ne règlera pas la question. Nous souhaitons cependant qu'elle puisse soutenir la réflexion et alimenter le débat à partir de données factuelles. Notamment, nous réitérons cette observation très importante que nous avons faite voulant qu'une forme de violence risque d'en entraîner une autre : un enfant soumis à des épisodes de violence physique « mineure » voit ses risques de violence sévère augmenter de sept fois, rappelons-le. Les risques de violence psychologique sont aussi multipliés. À l'inverse, les familles où n'apparaissent pas les formes de violence psychologique ne déclarent aucune violence sévère et très peu de violence physique mineure. Cela peut vouloir dire que pour un nombre très important d'enfants, les épisodes de violence mineure se déroulent dans un environnement hostile et avec une probabilité plus grande de coups durs.

- 4) Le taux de violence sévère (6,6 %) repose sur un ensemble d'items qui renvoient à des conduites qui peuvent mettre en cause la sécurité, et, selon le cas, le développement des enfants. On connaît, par exemple, la dangerosité du fait de « secouer » un enfant en bas âge; 5 % des Québécoises témoignent de telles pratiques envers un enfant de moins de deux ans, dont 1 % fréquemment (6 fois ou plus par année). Il n'est pas inutile de rappeler ici, au risque de paraître alarmiste, que 77 % de la mortalité infantile reliée à de la violence physique

sont enregistrés chez les moins de 3 ans et que dans plusieurs cas cela implique des secousses violentes de l'enfant souvent à partir d'un seul incident (National Clearing House on Child Abuse and Neglect, 2000). Une attention particulière devrait donc être consentie à ce sujet. Par ailleurs, 1,4 % des épisodes sont attribuables à l'utilisation d'un bâton ou d'un autre objet dur pour frapper l'enfant sur les fesses. Encore là, le risque de blesser l'enfant est évident. On pourrait par ailleurs prétendre que la « Claque au visage, derrière la tête ou sur les oreilles » peut prendre des formes plus ou moins violentes et que le taux de violence sévère se trouve artificiellement gonflé par ce seul item (3 %). Nos collègues américains ont, de fait, considéré cet item comme davantage symptomatique de la violence mineure que de la violence sévère. La rareté relative dans le recours à cette pratique par les adultes québécois nous fait cependant penser qu'une telle conduite déroge à la norme de prudence et peut comporter des dangers de blessures ou encore de traumatisme psychologique dans certains cas. Le taux de violence sévère dépasse de 11 fois les taux de signalements aux services de protection pour cause d'abus physique lorsque l'on considère la prévalence des conduites qui ne se seraient produites qu'une seule fois durant les 12 mois précédant l'enquête. Si l'on ne considère que les événements qui se répètent (3 fois ou plus), le taux dépasse de 4 à 6 fois le taux des signalements. Ces chiffres confirment ce que tout le monde sait déjà : la violence sévère envers les enfants est plus importante que ne le laissent entrevoir les statistiques de la Protection de la Jeunesse. Cela demande que l'on s'y penche sérieusement.

4.2 Un contexte culturel complexe

Une très vaste majorité de Québécoises est d'avis que les parents québécois sont trop mous avec leurs enfants. Une majorité croit également que la punition physique et l'agression psychologique peuvent entraîner des blessures ou des problèmes psychologiques chez les enfants. Ces seules données laissent penser que les Québécoises pourraient être à la recherche d'une

approche plus ferme mais non violente à l'égard des enfants.

Cela est possible mais pas aussi simple qu'on le souhaiterait sans doute. Au-delà de ces consensus, apparaissent en effet deux blocs de mères quant aux opinions ou croyances auxquelles elles adhèrent en matière de conduites punitives à l'égard des enfants. Un bloc (plus « conservateur ») de mères québécoises qui se montrent (en majorité) d'accord avec les parents qui tapent les enfants, qui pensent que certains enfants en ont besoin pour apprendre (plus du quart), et qui voient ces pratiques comme un devoir parental à exercer si nécessaire (la moitié). Un autre bloc qui ne s'associe pas à ces affirmations.

Nous rappelons ici que ce sont les mères plus conservatrices qui attestent en plus grand nombre d'un recours à la violence par les adultes de la maison envers les enfants, y compris la violence sévère. Ces parents se montrent aussi moins sensibles aux conséquences négatives de telles pratiques (blessures ou conséquences psychologiques). Sans ouvrir le débat de la cause et de l'effet dans cette association, on peut affirmer que ces deux modes de réponses, opinions et conduites forment un ensemble homogène et cohérent de réponses chez ces mères québécoises.

Les données de l'enquête laissent, par ailleurs, nettement apparaître une relation entre l'appartenance à un de ces blocs de parents et un certain nombre de facteurs relevant de l'enfance vécue par les parents, d'une part, et relevant des éléments du contexte social, économique et culturel contemporain, d'autre part. Ces relations ne sont pas univoques et peuvent même sembler parfois contradictoires. Nous savons déjà que ce sont les répondantes les plus sensibles aux conséquences négatives de la violence qui ont été témoins ou victimes de violence en plus grand nombre durant leur enfance. Mais nous savons aussi que ce sont celles qui rapportent de la violence envers leurs enfants qui réfèrent en plus grand nombre à des expériences infantiles de violence familiale dont elles ont été les témoins, de fessées, de menaces ou d'humiliations ou qui vivent en plus grand nombre avec des conjoints qui auront vécu de semblables expériences. La sensibilité aux conséquences

négatives de la violence envers les enfants et une probabilité plus élevée d'y avoir recours sont reliées aux mêmes expériences antérieures. Cela rappelle que ce n'est pas tant la connaissance d'une situation qui prédit les comportements que nous adoptons, mais l'apprentissage de leur exercice, et la capacité d'exercer réellement ces comportements dans des contextes appropriés. L'examen *a posteriori* des caractéristiques sociodémographiques des répondantes qui adhèrent à des croyances plus conservatrices montre que ce sont celles qui sont moins scolarisées, moins actives ou plus précaires sur le marché du travail, qui s'identifient à la langue maternelle française et qui font partie de familles de plus grande taille qui affichent cette tendance. Ces résultats empruntent à la fois à des modèles d'apprentissage social, de stress parental et, sans doute, de pratiques culturelles acquises.

Bref, le contexte entourant la question du recours à des conduites violentes envers les enfants renvoie à la fois à des histoires personnelles antérieures familiales et culturelles, et à des opinions plus ou moins conservatrices concernant la socialisation des enfants, à des situations de stress familial et économique contemporaines. Toutes ces variables se présentent dans un jeu d'interactions complexes dont ne peuvent rendre compte les seules stratégies d'analyse de la présente enquête. Pour cela, il nous faudra revoir les données non seulement sous leur forme de prévalence, mais en considérant également les données sur la fréquence (intensité) d'utilisation des conduites à caractère violent, dans une approche où une multiplicité de conditions que nous savons désormais associées à ces conduites seront prises en compte simultanément.

4.3 Un héritage probable de violence dans plusieurs cas

La rigueur qui doit guider l'analyse des résultats de la présente enquête nous interdit tout mode d'inférence qui aboutirait à l'affirmation de liens précis de cause à effet. Les données dont nous disposons sont d'ordre descriptif et corrélationnel; leur traitement ne permet pas l'examen d'un modèle dynamique des liens entre les facteurs. Cet examen permet cependant de souligner un certain nombre de liens forts.

Une première observation sur laquelle il nous apparaît nécessaire de revenir : les expériences infantiles en matière de violence, c'est-à-dire celles vécues par les parents durant leur enfance, sont associées à l'adoption d'un style de gestion des conflits qui transparait dans les conduites avec les enfants. L'expérience infantile d'humiliations, de fessées et/ou de corrections sévères vécue par les mères coïncide avec des taux plus élevés de violence psychologique et physique envers leurs jeunes enfants. La violence psychologique répétée durant l'enfance de ces mères, et la frayeur que peut vivre un enfant du fait d'être témoin de violence sévère envers les personnes qui l'entourent, est particulièrement mise en cause ici. Les enfants des Québécoises qui attestent que leur conjoint a reçu la fessée durant son enfance (on peut présumer que les événements ont été assez saillants pour qu'ils aient été relatés à la répondante) sont également, par près de trois fois, plus à risque de violence sévère. Les taux de violence enregistrés dans la présente enquête traduisent donc plus que des dérapages dans la gestion des conflits contemporains entre parents et enfants. Ils pourraient être reliés au passé infantile des parents, ce qui nous ramène à une forme d'apprentissage des conduites violentes par expérience directe ou par observation. Cet apprentissage augmente les probabilités de recourir à des pratiques violentes. On notera toutefois ici que nous référons à une augmentation du risque.

Une deuxième observation : dans cette zone de probabilité, les parents peuvent devenir, souvent contre leur gré et malgré la sensibilité qu'ils auront développée vis-à-vis des conséquences de la violence, la courroie de transmission de ce patrimoine de conduites apprises aussi bien envers leurs enfants qu'avec leur conjoint ou conjointe. Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'affirmation selon laquelle il y « aurait des enfants qui n'apprendraient que s'ils sont frappés » est partagée par 29 % des Québécoises et, parmi celles-ci, plus largement par les répondantes qui disent avoir reçu la fessée durant leur enfance. Cela nous ramène à l'observation de Herzberger (1984) et de Kelder et autres (1991) selon laquelle les parents qui croient qu'ils méritaient le traitement reçu durant leur enfance (sans doute parce que le contexte et les paroles entendues leur faisaient porter la responsabilité des coups reçus)

sont plus nombreux à penser qu'il s'agit là d'une méthode disciplinaire appropriée. Cela conforterait les parents de penser qu'il s'agit là d'une pratique normale qui entraîne des désagréments ou une souffrance normale pour laquelle il n'ont pas de responsabilités, l'enfant en portant généralement le blâme. Cependant, l'enfant est à ce moment plus à risque (de 1,6 à 2,6 fois) de subir de la violence sévère, rappelons-le.

Des analyses secondaires des données de la présente enquête laissent voir des taux plus importants de parents agressés psychologiquement ou punis physiquement durant leur enfance parmi ceux qui disent éprouver présentement des difficultés conjugales ou ceux qui ont entrepris une recomposition familiale (séparation, divorce). De même, une déclaration d'emplois et de revenus précaires, de scolarisation plus faible, d'appartenance à une famille de plus grande taille renvoie à des taux plus élevés de violence sévère et d'exposition à la violence familiale des parents alors qu'ils étaient enfants. Cela s'ajoute à l'information selon laquelle la misère sur le plan économique telle que perçue par les Québécoises et la durée de la pauvreté sont fermement associées à la violence sévère. Nous devons conclure à l'existence d'un patron d'interactions parents-enfants qui participeraient à un contexte plus large d'une dynamique de filiation et de vie familiale plus accablante : apprentissage de pratiques parentales violentes par modelage, apprentissage de la justification du recours à la violence, stress contemporain de nature sociale, économique et familiale plus élevé. Cela semble particulièrement le cas pour ce qui est de la violence sévère.

4.4 Une violence discriminatoire

La violence envers les enfants peut prendre des allures *sexistes*. Ce sont les garçons qui écopent davantage de la violence sévère. Les données de Maccoby et Jacklin (1974), et de Wauchope et Straus (1990) révélaient qu'un plus grand nombre de parents faisaient usage de la punition corporelle envers leur garçon qu'envers leur fille. L'étude québécoise de 1992-1993 (Bouchard et Tessier, 1996) ne nous avait pas permis d'identifier ce lien, alors que la présente, fondée sur un échantillon représentatif de mères québécoises, confirme ces écarts de pratiques envers garçons et filles. Il n'y a rien

dans ces données pour rassurer celles et ceux qui souhaitent une éducation masculine plus cohérente avec un rôle de conciliateur et de pacificateur. Ces données devraient par ailleurs inspirer celles et ceux qui reconnaissent que les garçons peuvent se montrer plus turbulents que les filles et que leurs parents peuvent avoir besoin d'une aide plus substantielle pour exercer leur rôle sans avoir recours à la violence.

La violence prend aussi des allures basées sur l'*âgisme*. On frappe plus les petits, à compter de 3 ans, que l'on ne frappe les grands de 17 ans. Une première interprétation s'impose donc et se présente comme une théorie « pondérale » du phénomène de l'estompage de la punition physique alors que l'enfant prend de la taille et du poids... ce qui nous faisait écrire en 1996 : « ... En un sens, la mesure de la violence envers les enfants est une mesure de la discrimination des adultes envers les plus petits à qui on reconnaîtrait moins le droit à la discussion, à la divergence et à la négociation qu'aux personnes plus grandes, plus grosses, plus fortes et plus autonomes », donc plus en mesure de défendre leurs droits (Bouchard et Tessier, 1996). L'énoncé est toujours valide. Ces résultats sont peut-être aussi reliés aux croyances répandues mais fautives selon lesquelles : 1) les tout-petits ne comprennent pas ce qu'on leur explique, et 2) qu'il leur faut connaître immédiatement qui est le patron lorsqu'ils commencent à s'opposer aux contraintes et à l'autorité. Ces données témoignent peut-être aussi du manque de préparation des parents qui doivent passer d'un rôle de *caring* assumé durant les premières années de vie de l'enfant à un rôle de socialisation, ainsi qu'au manque de temps des parents. Par ailleurs, la diminution des taux à mesure que l'enfant vieillit peut aussi traduire une possibilité accrue des parents dans l'utilisation de l'explication et de la négociation étant donné le développement de la capacité d'abstraction et d'interaction verbale chez les enfants.

La violence est discriminatoire à plusieurs autres égards : les enfants de parents plus jeunes ou qui ont de nombreux autres enfants, ceux dont les parents déclarent un état de misère sur le plan économique et ceux dont les parents entretiennent une relation conjugale difficile ou violente sont à plus haut risque de toutes les formes de violence, dont la violence sévère.

Nous avons observé ce même lien lors de l'étude de 1992-1993.

4.5 Une méthodologie qui semble robuste

Les données obtenues dans le cadre de cette enquête nous apparaissent valides tant du fait qu'elles offrent une validité de surface très élevée (absence de données ou de liens aberrants) que du fait qu'elles viennent confirmer en très grande partie les résultats de l'étude de 1992-1993. Cette étude portait sur un plus petit nombre de personnes mais sur un plus grand nombre de variables, le couplage des données entre l'enquête sur la violence et l'enquête générale ayant été fait à ce moment. Cette étude révélait que les idéations suicidaires et la détresse psychologique des mères québécoises étaient fortement associées à toutes les formes de violence, soit psychologique, mineure ou sévère. La pauvreté, tant la durée que l'intensité perçue, et l'isolement social se trouvaient surtout liés à la violence physique sévère. Le jeune âge des parents, le jeune âge et le nombre des enfants, la précarité des couples et l'exclusion du marché du travail étaient davantage liés à l'utilisation de violence mineure. Quant à la violence psychologique, elle était surtout rapportée par des parents scolarisés, et davantage associée à l'usage de drogues ou d'alcool. Les résultats indiquaient aussi que la violence envers les enfants peut faire partie d'une dynamique de violence plus large dont celle envers la conjointe. La convergence des résultats de ces deux études indépendantes dans les liens qu'elles mettent au jour entre la violence envers les enfants et un ensemble de variables sociales, économiques et psychologiques, confirme la robustesse conceptuelle de la méthodologie.

Selon les données tirées de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ) et rapportées dans le récent rapport du Canadian Council on Social Development (1999), 64 % des enfants âgés entre 2 et 12 ans vivaient avec des parents qui disent ne jamais utiliser la punition physique. Selon nos données, portant sur un échantillon d'une plus grande étendue d'âge, incluant notamment les enfants de 0 à 2 ans, ce taux se situerait plutôt autour de 51 %, du moins au Québec. Étant donné les différences méthodologiques de ces deux enquêtes, nous ne pouvons pousser plus

loin une analyse comparative de ces données sinon pour souligner leur convergence. Les taux que nous enregistrons en 1999-2000 sont toutefois plus élevés que ceux de 1992-1993. Cela s'explique sans doute du fait que l'échantillon de 1992-1993 était délesté de familles pour lesquelles il s'était trouvé impossible d'isoler physiquement les mères lors de la passation d'une entrevue en face-à-face, question d'assurer une plus grande intimité à l'opération. Cela avait conduit à une distorsion échantillonnale où les mères avec de nombreux enfants, et particulièrement celles avec des enfants à la maison et en bas âge, étaient facilement écartées de l'échantillon. Or, on sait que ce sont là deux éléments fortement associés à la violence physique mineure, notamment.

D'aucuns seront probablement amenés à commenter cette enquête comme un exercice de plus en futilités scientifiques. Ils avanceront que la vraie mesure de la violence envers les enfants dans les familles est impossible à réaliser, que les taux enregistrés souffrent de sous-estimation liée à une tendance à bien paraître chez les répondantes (désirabilité sociale), que les taux reflètent davantage ce qu'on juge approprié de déclarer et que cela varie d'un groupe social à l'autre. Ces personnes auront en partie raison. Cependant, il n'est pas inutile de souligner que : 1) les taux recensés dépassent de beaucoup les taux connus dans les services de protection et qu'ils se rapprochent sans doute plus de la réalité que ces derniers indicateurs; 2) les taux de violence physique mineure ne peuvent être recensés autrement et qu'ils sont de précieux indicateurs du bien-être relatif des enfants et de la qualité des relations avec les adultes qui partagent leur espace domestique quotidien; 3) ces taux et les liens que nous pouvons identifier entre eux et certaines conditions historiques ou contemporaines de la vie des enfants nous en apprennent davantage que les spéculations à partir d'études locales ou fondées sur des échantillons de convenance.

D'autre part, l'exercice ne sera pas futile s'il donne lieu à des actions par les communautés, les citoyens concernés et par celles et ceux chargés de concevoir les politiques publiques à l'égard du bien-être des enfants. C'est à eux que s'adresse la prochaine section.

5. Pistes d'intervention et de recherche

5.1 Les résultats en bref...

À la lumière des données de la présente enquête et en référence avec ce que l'on connaît déjà du phénomène à partir d'autres études (voir la section « Problématique »), nous posons l'hypothèse que la probabilité d'apparaître dans les statistiques d'enfants agressés augmente du fait, pour un enfant, de vivre dans une famille qui est dans la pauvreté depuis un certain temps. Elle augmente pour un enfant jeune, surtout pour un garçon, si les parents sont jeunes, s'ils entretiennent des rapports conflictuels et s'il règne un climat d'hostilité dont témoigne le recours simultané à plusieurs formes de violence. La probabilité est aussi plus grande pour les enfants de familles de grande taille où la répondante est non francophone. Cette enquête fait état de l'héritage d'une plus grande probabilité d'agression pour les enfants dont les grands-parents auront usé de violence dans leurs relations avec leurs enfants. Enfin, ces résultats se présentent sur une toile de fond culturelle complexe où s'expriment la sensibilité des mères québécoises quant aux conséquences nocives du recours à la violence physique et psychologique, leur attente d'une plus grande fermeté à l'égard des enfants et, simultanément, leur division en ce qui a trait aux normes sociales concernant le recours à la punition physique envers les enfants.

5.2 Les pistes d'action

5.2.1 Au niveau des interventions

L'absence de cohésion des mères québécoises quant aux normes des pratiques disciplinaires à l'égard des enfants s'inscrit dans un contexte où un ensemble plus grand de valeurs aura été remis en question durant les dernières décennies. Ainsi, une majorité des Québécoises qui ont collaboré à cette étude trouvent les parents québécois trop mous avec leurs enfants. L'ère de la grande permissivité semble révolue, ce qui ne

serait sans doute pas une mauvaise nouvelle³¹, mais les formes de pratiques disciplinaires qui préserveraient une approche chaleureuse et pacifique dans les relations ne semblent ni claires, ni faire l'unanimité parmi les répondantes.

Les mères québécoises ne sont pas les seules à faire montre de désaccord en la matière³². Le contexte légal de l'exercice des droits parentaux en fait aussi la démonstration. Ainsi, alors que les gouvernements, notamment celui du Québec, ont mis en place des lois et des services pour assurer la protection de la jeunesse, le législateur canadien maintient l'article 43 du Code criminel selon lequel les parents et les professeurs peuvent utiliser la punition physique dans le but de corriger un enfant. Cette loi fait depuis longtemps l'objet de revendications de la part des groupes, dont la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, soucieux de transmettre un message clair aux parents et adultes qui entourent les enfants (Bernard, 1998) quant au respect des droits des enfants. Ces groupes souhaitent l'abrogation de cet article; ils maintiennent qu'une telle disposition mine le droit d'un groupe vulnérable à une pleine protection, à la dignité et risque d'encourager l'usage de la force dans la résolution des conflits.

Les résultats de la présente étude viennent souligner la nécessité qu'un débat large et rigoureux soit entrepris au Québec vis-à-vis des valeurs, des attitudes et des pratiques entourant l'utilisation de la punition physique à l'égard des enfants. Nous soumettons que ce débat devrait également porter sur les dispositions légales encadrant les droits des parents, des éducateurs et des enfants, dont notamment l'article 43 du Code criminel. À cet égard, il nous semble important que les Québécois se donnent des objectifs précis quant aux résultats

31. On sait que les enfants dont les parents sont très autoritaires ou, au contraire, très permissifs, sont plus exposés à des problèmes d'adaptation que les enfants de parents qui se montrent fermes mais chaleureux (Baumrind, 1978).

32. Une étude récente (Schenk, Lyman, et Bodin, 2000) fait la démonstration que les psychologues américains en pratique clinique sont également loin de s'entendre sur la question.

attendus à la suite d'une telle démarche tant en vertu des changements d'attitudes et de pratiques parentales souhaités, que des modifications légales désirées.

Les résultats de la présente enquête indiquent aussi la pertinence de faire connaître aux jeunes parents, et aux parents dont les pratiques s'enracinent dans des enseignements culturels plus traditionnels, les conduites alternatives de fermeté non violente dans l'exercice de la discipline parentale. Nous réitérons ici que ces connaissances et pratiques devraient reconnaître le consensus des mères québécoises en ce qui a trait à la nécessité d'une approche plus ferme (et sans doute appuyée sur des valeurs et des principes plus clairs) envers les enfants et qu'elles devraient être appariées à des environnements pédagogiques propices à un apprentissage des habiletés et des compétences requises. La contribution simultanée des ressources communautaires locales, des services de soutien aux familles, des services d'orientation et de soutien en contact avec les parents qui présentent de plus grands risques (lorsque, par exemple, ils sont soumis à des stress économiques intenses), des grands médias capables de rejoindre les populations les plus vulnérables est souhaitable et vraisemblablement nécessaire dans les circonstances. Une attention toute particulière devrait être accordée aux parents de jeunes garçons.

Il n'est sans doute pas inutile, enfin, de souligner à nouveau le rôle très important que peuvent jouer les grandes politiques publiques de soutien à l'employabilité, de soutien du revenu et de soutien à l'adaptation au rôle parental dans un objectif de réduction du recours à la violence parentale envers les enfants, surtout envers les plus petits d'entre eux. Finalement, il ne faut certes pas omettre l'importance de l'acharnement des intervenants et des communautés

locales à soutenir les parents et à prévenir la violence envers les enfants³³.

5.2.2 Au niveau de la recherche

La présente étude confirme la faisabilité de mener correctement et rigoureusement une enquête nationale concernant les attitudes et pratiques parentales. La société québécoise se trouve désormais en position de prendre la mesure du niveau de violence envers les enfants régulièrement. Elle se trouve également en mesure de faire connaître à l'ensemble des citoyens québécois l'état de la situation dans le domaine. Il n'est sans doute pas inopportun de souligner le rôle que peuvent jouer de telles données dans les stratégies préventives de la violence envers les enfants, à la condition qu'on y réfère publiquement, qu'elles soient connues, débattues et qu'elles alimentent de nouveaux efforts d'intervention dans le domaine.

À cet égard, le ministère de la Santé et des Services sociaux serait bien avisé de mandater la Direction Santé Québec de l'ISQ afin de reconduire une telle enquête sur une base triennale de façon à informer régulièrement la population québécoise de l'évolution des normes et des comportements parentaux³⁴ envers les enfants. À partir de ces données, l'ISQ pourrait également développer un indicateur de la sécurité, de la protection et du bien-être des enfants dans une appréciation plus générale du développement social de la population québécoise.

Par ailleurs, les données de la présente enquête se présentant au mieux comme indicatives, des études plus poussées devraient être entreprises avec les

33. Des programmes comme *Naître égaux et grandir en santé*, *1,2,3, GO!*, *Mères au pouvoir*, *Solidarité Jeunesse* touchent, selon des approches différentes, des parents de très jeunes enfants. Un programme de soutien aux familles vulnérables d'enfants âgés de 0 à 6 ans a récemment été proposé au Sommet du Québec et de la jeunesse par le ministre délégué à la jeunesse. Il devient indispensable de mesurer les effets de ces programmes sur la qualité des pratiques disciplinaires des parents.

34. Il serait souhaitable d'ajouter un sous-échantillon de pères lors des prochaines enquêtes de façon à mieux apprécier les différences entre parents à l'égard de leurs attitudes éducatives et de leurs pratiques disciplinaires.

leaders des diverses communautés culturelles afin de mieux saisir les valeurs et normes associées aux pratiques disciplinaires des parents de jeunes enfants, d'en tirer des enseignements et des inspirations³⁵. Nos données sont loin d'être claires à ce sujet. Des recherches devraient aussi guider le développement de nouvelles approches éducatives en matière de parentage auprès des garçons et des filles de milieux plus vulnérables.

Enfin, la méthodologie d'enquête présentant ses limites, nous suggérons que soient également tenues à jour et publiées régulièrement les données concernant les signalements retenus et fondés à la Direction de la protection de la jeunesse, de façon à ce que la population soit plus à même d'apprécier, à partir de bases de données différentes, l'évolution de nos comportements à l'égard de nos enfants et de nos jeunes. Finalement, l'aménagement d'un suivi systématique des efforts consentis en matière de prévention de la violence envers les enfants et de leurs effets donnerait la mesure des interventions mises de l'avant en la matière, et permettrait de mieux cerner les zones d'investissement prioritaires.

35. Nos données ne sont pas claires là-dessus. Elles indiquent un risque plus élevé de violence sévère pour les enfants dont les répondantes n'étaient pas francophones. La prochaine enquête devrait pallier ce manque d'informations concernant le statut culturel ou ethnique des familles.

Annexe 1

Questionnaire de l'enquête

Entrevue téléphonique assistée par ordinateur

Version française

Bonjour, je m'appelle... Nous réalisons présentement, pour Santé Québec, une étude sur la façon dont les parents du Québec voient l'éducation et la discipline des enfants.

Seulement si nécessaire :

Cette importante étude est la 22^e réalisée par Santé Québec pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de cette étude, nous interviewons 2 500 femmes qui cohabitent avec un ou des enfants âgés entre 0 et 17 ans ...

À la personne qui répondra au téléphone :

- Q.I Y a-t-il, dans le foyer, une femme qui est soit la mère ou la belle-mère d'un des enfants de moins de 18 ans?
- Oui - on continue 1
Non - remercier et terminer 2
- Q.II Y a-t-il dans votre foyer un enfant âgé entre 0 et 17 ans?
- Oui - on continue 1
Non - remercier et terminer 2
- Q.III Y a-t-il un enfant qui habite avec vous au moins la moitié du temps (50 % du temps)?
- Oui - on continue 1
Non - remercier et terminer 2
- Q.IV Pourriez-vous me dire combien d'enfants âgés entre 0 et 17 ans vivent chez vous au moins 50 % du temps?
- 1 seul enfant 01
2 enfants 02
3 enfants 03
4 enfants 04
5 enfants 05
6 enfants 06
7 enfants 07
8 enfants 08
9 enfants 09
10 enfants 10
11 enfants 11
12 enfants 12
Refus - remercier et terminer 99

Q.V Quel âge a votre 1^{er} enfant? Si plusieurs enfants, suggérer de commencer par le plus âgé.

___ ___ an/s

Moins de 1 an 00

Q.VI Est-ce une fille ou un garçon?

Fille 1

Garçon 2

Questions V et VI sont posées pour chaque enfant âgé entre 0 et 17 ans (maximum 12 enfant).

Par la suite, l'ordinateur sélectionnera aléatoirement UN SEUL des enfants préalablement décrits afin d'identifier la femme qui complétera l'entrevue.

Voilà, l'ordinateur m'indique que je dois parler à la MÈRE ou la BELLE-MÈRE de « l'enfant sélectionné ». Si la personne n'est pas disponible, demander : Quand pourrais-je la rejoindre?

On continue 1

Non disponible - prendre rendez-vous 2

Refus - remercier et terminer 9

Introduction pour la femme sélectionnée :

Bonjour madame, je suis ... Nous réalisons présentement une étude pour Santé Québec. Elle porte sur la façon dont les parents du Québec voient l'éducation et la discipline des enfants.

Q.VII D'abord, puis-je vous demander si je vous rejoins à votre résidence principale (i.e. votre logement ou maison privée et NON à votre chalet, votre commerce, etc.)? Si ce n'est pas le domicile principal mais une résidence secondaire, un commerce ou autres, le numéro de téléphone et la répondante DEVIENNENT INADMISSIBLES.

Oui - on continue 1

Non - remercier et terminer 2

Q.VIII Pourriez-vous m'accorder 15 à 20 minutes de votre temps? Si non : Quel moment vous conviendrait le mieux pour que je vous rappelle? Prendre en note et fixer le rendez-vous.

Oui - on continue 1

Non - prendre rendez-vous 2

Refus - remercier et terminer 9

Notre entretien est confidentiel. Je souhaite que vous acceptiez de répondre à toutes les questions mais vous avez toujours le droit de refuser de répondre à certaines questions ou d'interrompre l'entrevue.

PREMIÈRE SECTION

Commençons ... Je vais vous lire 5 premières affirmations et je vous demande de me dire si vous êtes : « fortement d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt en désaccord » ou « fortement en désaccord ».

Q.1 Première affirmation: De façon générale, les parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants. Diriez-vous que vous êtes?

- Fortement d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Fortement en désaccord 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.2 Deuxième : Il devrait y avoir une loi pour interdire aux parents de donner des tapes à leurs enfants. Diriez-vous que vous êtes?

- Fortement d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Fortement en désaccord 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.3 Ce n'est pas nécessairement agréable mais c'est le devoir des parents de donner des tapes à leurs enfants, s'il le faut. Diriez-vous que vous êtes ...?

- Fortement d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Fortement en désaccord 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.4 Les parents qui donnent des tapes à leurs enfants ont tort (i.e. n'ont pas raison de le faire). Encore une fois, diriez-vous que vous êtes ...?

- Fortement d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Fortement en désaccord 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.5 Certains enfants ont besoin qu'on leur donne des tapes pour apprendre à bien se conduire. Diriez-vous que vous êtes?

- Fortement d'accord 1
- Plutôt d'accord 2
- Plutôt en désaccord 3
- Fortement en désaccord 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.6 D'après vous, à quelle fréquence arrive-t-il que les enfants soient blessés physiquement suite aux punitions physiques (i.e. corporelles) que les parents leur donnent pour les discipliner? Pensez-vous que cela arrive ...?

- Très souvent 1
- Souvent 2
- Occasionnellement 3
- Rarement 4
- Ou jamais 5
- NSP 8
- Refus 9

Q.7 D'après vous, à quelle fréquence arrive-t-il que les enfants développent des problèmes psychologiques, qui peuvent durer longtemps, quand on crie ou sacre après eux de façon répétée? Pensez-vous que cela arrive

- Très souvent 1
- Souvent 2
- Occasionnellement 3
- Rarement 4
- Ou jamais 5
- NSP 8
- Refus 9

DEUXIÈME SECTION

La prochaine série de questions est posée en fonction de L'ENFANT QUE L'ORDINATEUR A CHOISI plus tôt, c'est-à-dire « enfant sélectionné ».

Q.8 Est-ce que « enfant sélectionné » vit actuellement avec ...?

- Ses 2 parents biologiques (ou adoptifs) 01
- Sa mère biologique (ou adoptive) et son nouveau conjoint 02
- Son père biologique (ou adoptif) et sa nouvelle conjointe 03
- Sa mère biologique (ou adoptive) seulement 04
- Sa tutrice (pourrait être une tante, une grand- mère, etc.) 05
- Autre (préciser) : 97
- Refus 99

Les prochaines questions portent sur les désaccords et les disputes qu'il y a parfois entre les parents et leurs enfants. C'est normal qu'il y en ait, cela arrive dans toutes les familles. Il y a des fois où on arrive à les résoudre sans trop de problèmes, d'autres fois, c'est plus difficile. Santé Québec aimerait savoir comment cela/ça se passe chez vous.

Comme les questions s'adressent autant à des enfants de moins d'un an qu'à des jeunes de 17 ans, ne soyez pas surprise si des questions vous semblent moins appropriées étant donné l'âge de votre enfant.

Pour les prochaines questions, nous allons toujours parler **des 12 derniers mois**, soit depuis « mois » 1998. Ici l'ordinateur détruit le numéro de téléphone [999999999 D].

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison, c'est-à-dire pas nécessairement vous... Ça pourrait être vous, un autre adulte ou un jeune adulte de 18 ans et plus (un grand frère ou une grande sœur de l'enfant)... Donc,

Q.9 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a pris le temps d'expliquer calmement à « enfant sélectionné » pourquoi quelque chose qu'il avait dit ou fait n'était pas correct? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.10 ... Qu'un adulte de la maison a obligé « enfant sélectionné » à faire une pause pour l'amener à se calmer et à réfléchir ou qu'il l'a envoyé dans sa chambre? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison ...

Q.11 ... A secoué ou a brassé « enfant sélectionné » ? Selon vous ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.12 ... A frappé « enfant sélectionné » sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur? Diriez-vous que...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Q.13 Lorsque « enfant sélectionné » dérangeait, combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison l'a occupé à faire autre chose, c'est-à-dire l'a distrait ? Diriez-vous que ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison... Je vous rappelle qu'on ne parle pas nécessairement de vous, ça pourrait être vous, un autre adulte ou un jeune adulte de 18 ans et plus (un frère/une sœur de l'enfant). Donc ...

Q.14 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a crié ou a hurlé après « enfant sélectionné »? Diriez-vous que ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.15 ... a donné un coup de poing ou un coup de pied à « enfant sélectionné » ? Selon vous ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Q.16 ... a tapé les fesses de « enfant sélectionné » à mains nues? Selon vous ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Q.17 Toujours en se référant AUX 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a saisi « enfant sélectionné » par le cou et lui a serré la gorge? Selon vous ...

Ce n'est JAMAIS arrivé	1
C'est arrivé 1 ou 2 fois	2
C'est arrivé 3 à 5 fois	3
C'est arrivé 6 fois et plus	4
NSP	8
Refus	9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.18 ... a sacré (veut dire blasphémer) ou a juré après « enfant sélectionné »? Diriez-vous que ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.19 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a donné une raclée à « enfant sélectionné », c'est-à-dire l'a frappé de plusieurs coups et de toutes ses forces? Diriez-vous que ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.20 Toujours au cours DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a dit à « enfant sélectionné » qu'on allait le/la placer dans une famille d'accueil ou le/la mettre à la porte? Diriez-vous que ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.21 ... a menacé « enfant sélectionné » de lui donner la fessée ou de le/la frapper sans le faire? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.22 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a frappé « enfant sélectionné » ailleurs que sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison... Je vous rappelle qu'on ne parle pas nécessairement de vous, que ça pourrait être vous, un autre adulte ou un jeune adulte de 18 ans et plus (un frère/une sœur de l'enfant). Donc,

Q.23 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a donné une tape à « enfant sélectionné » sur la main, le bras ou la jambe? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.24 ... a enlevé à « enfant sélectionné » des privilèges ou l'a privé/e de quelque chose qu'il/elle aimait pour le/la punir? Diriez-vous que ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.25 ... Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a pincé « enfant sélectionné » pour le/la punir? Diriez-vous que ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.26 Toujours au cours DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a lancé ou a jeté « enfant sélectionné » par terre? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.27 ... a traité « enfant sélectionné » de stupide ou de paresseux/se ou qu'il lui a dit d'autres noms de ce genre? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.28 Finalement, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a donné à « enfant sélectionné » une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles? Selon vous ...

- Ce n'est JAMAIS arrivé 1
- C'est arrivé 1 ou 2 fois 2
- C'est arrivé 3 à 5 fois 3
- C'est arrivé 6 fois et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

TROISIÈME SECTION

Dans cette troisième section, Santé Québec s'intéresse à la façon dont les CHOSSES SE SONT PASSÉES QUAND VOUS ÉTIEZ ENFANT.

Je vais vous poser des questions et lire les réponses proposées. Quand je vous le demanderai, vous me direz le CHIFFRE qui correspond à votre réponse, soit 1, 2, 3 ou 4 ...

Q.29 Lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de votre MÈRE (belle-mère, conjointe de votre père, etc..) du côté de la discipline? Diriez-vous, en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, qu'elle était ...

- Tolérante (passer à Q.32) 1
- Un peu sévère (passer à Q.32) 2
- Très sévère (passer à Q.32) 3
- Ou violente (passer à Q.32) 4
- Non applicable 6
- NSP (passer à Q.32) 8
- Refus (passer à Q.32) 9

Q.30 Vous dites que vous n'avez pas eu de mère en tant que telle, mais y a-t-il eu dans votre enfance une femme qui a pu jouer ce rôle auprès de vous? Si elle en mentionne plus d'une, demandez-lui de parler de celle qui a été la plus significative, la plus importante.

- Oui 1
- Non (passer à Q.32) 2
- NSP (passer à Q.32) 8
- Refus (passer à Q.32) 9

Q.31 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cette femme du côté de la discipline? Diriez-vous qu'elle était ...

- Tolérante 1
- Un peu sévère 2
- Très sévère 3
- Ou violente 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.32 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de votre PÈRE (beau-père, conjoint de votre mère, etc..) du côté de la discipline? Diriez-vous, en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, qu'il était ...

- Tolérant (passer à Q.35) 1
- Un peu sévère (passer à Q.35) 2
- Très sévère (passer à Q.35) 3
- Ou violent (passer à Q.35) 4
- Non applicable 6
- NSP (passer à Q.35) 8
- Refus (passer à Q.35) 9

Q.33 Vous dites que vous n'avez pas eu de père en tant que tel, mais y a-t-il eu dans votre enfance un homme qui a pu jouer ce rôle auprès de vous? Si elle en mentionne plus d'un, demandez-lui de parler de celui qui a été le plus significatif, le plus important ...

- Oui 1
- Non (passer à Q.35) 2
- NSP (passer à Q.35) 8
- Refus (passer à Q.35) 9

Q.34 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cet homme du côté de la discipline? Diriez-vous qu'il était...

- Tolérant 1
- Un peu sévère 2
- Très sévère 3
- Ou violent 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.35 Croyez-vous avoir été menacée, humiliée ou ridiculisée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

- Non, ce n'est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais c'est arrivé RAREMENT 2
- Oui, c'est arrivé SOUVENT 3
- Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.36 Avez-vous reçu la fessée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

- Non, ce n'est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais c'est arrivé RAREMENT 2
- Oui, c'est arrivé SOUVENT 3
- Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.37 Avez-vous été frappée plus durement qu'une fessée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

- Non, ce n'est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais c'est arrivé RAREMENT 2
- Oui, c'est arrivé SOUVENT 3
- Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.38 Est-ce qu'il vous est arrivée d'être témoin de violence envers un frère, une sœur ou votre mère, lorsque vous étiez enfant?

- Non, ce n'est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais c'est arrivé RAREMENT 2
- Oui, c'est arrivé SOUVENT 3
- Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

QUATRIÈME SECTION

Parlons maintenant de VOTRE SITUATION CONJUGALE.

- Q.39 Actuellement, êtes-vous légalement mariée?
- Oui 1
 Non (passer à Q.41) 2
 Refus (passer à Q.43) 9
- Q.40 Vivez-vous avec votre mari?
- Oui (passer à Q.44a) 1
 Non 2
 Refus (passer à Q.43) 9
- Q.41 Êtes-vous séparée, divorcée ou veuve?
- Oui 1
 Non (passer à Q.43) 2
 Refus (passer à Q.43) 9
- Q.42a Depuis combien de temps êtes-vous séparée, divorcée ou veuve? Précisez ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.
- Jour/s 1
 Semaine/s 2
 Mois 3
 Année/s 4
 NSP 8
 Refus 9
- Q.42b Précisez ici le NOMBRE de Q.42a.
- ___ ___ nombre d'unités
 NSP 99998
 Refus 99999
- Q.43 Présentement, vivez-vous avec un/e conjoint/e en union libre? (on entend par cela vivre ensemble comme mari et femme sans être légalement mariés)
- Oui 1
 Non (passer à Q.56) 2
 Refus (passer à Q.56) 9

- Q.44a Depuis combien de temps vivez-vous avec votre mari ou conjoint actuel? Précisez ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.
- Jour/s 1
 Semaine/s 2
 Mois 3
 Année/s 4
 NSP 8
 Refus 9
- Q.44b Précisez ici le NOMBRE de Q.44a
- ___ ___ nombre d'unités
 NSP 99998
 Refus 99999

Pour les prochaines questions je vous demanderai, encore une fois, de me donner votre réponse en nommant le CHIFFRE 1, 2 ou 3.

- Q.45 De manière générale, diriez-vous que votre relation de couple est ... (Donnez-moi votre réponse en nommant le chiffre 1, 2 ou 3)
- Plutôt harmonieuse 1
 Plutôt difficile 2
 Plutôt violente 3
 Refus 9

CINQUIÈME SECTION

Parlons maintenant brièvement de la manière dont les CHOSSES SE PASSAIENT POUR VOTRE CONJOINT LORSQU'IL ÉTAIT ENFANT.

Q.46 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de sa MÈRE (belle-mère, conjointe de son père, etc.) du côté de la discipline? Diriez-vous qu'elle était ...

Tolérante (passer à Q.49)	1
Un peu sévère (passer à Q.49)	2
Très sévère (passer à Q.49)	3
Ou violente (passer à Q.49)	4
Non applicable	6
NSP (passer à Q.49)	8
Refus (passer à Q.49)	9

Q.47 Vous dites qu'il n'a pas eu de mère en tant que telle, mais y a-t-il eu dans son enfance une femme qui a pu jouer ce rôle auprès de lui? Si elle en mentionne plus d'une, demandez-lui de parler de celle qui lui semble avoir été la plus significative, la plus importante ...

Oui	1
Non (passer à Q.49)	2
NSP (passer à Q.49)	8
Refus (passer à Q.49)	9

Q.48 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cette femme du côté de la discipline? Selon-vous, elle était ...

Tolérante	1
Un peu sévère	2
Très sévère	3
Ou violente	4
NSP	8
Refus	9

À propos de son PÈRE ...

Q.49. Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de son PÈRE (beau-père, conjoint de sa mère, etc.) du côté de la discipline? Selon vous, il était ...

Tolérant (passer à Q.52)	1
Un peu sévère (passer à Q.52)	2
Très sévère (passer à Q.52)	3
Ou violent (passer à Q.52)	4
Non applicable	6
NSP (passer à Q.52)	8
Refus (passer à Q.52)	9

Q.50 Vous dites qu'il n'a pas eu de père en tant que tel, mais y a-t-il eu dans son enfance un homme qui a pu jouer ce rôle auprès de lui? Si elle en mentionne plus d'un, demandez-lui de parler de celui qui lui semble avoir été le plus significatif, le plus important ...

Oui	1
Non (passer à Q.52)	2
NSP (passer à Q.52)	8
Refus (passer à Q.52)	9

Q.51 Toujours en me donnant le chiffre 1, 2, 3 ou 4, dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cet homme du côté de la discipline? Diriez-vous qu'il était ...

Tolérant	1
Un peu sévère	2
Très sévère	3
Ou violent	4
NSP	8
Refus	9

Q.52 D'après ce que vous en savez, croyez-vous que votre conjoint actuel a été menacé, humilié ou ridiculisé par ses parents lorsqu'il était enfant?

Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé	1
Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT	2
Oui, ça lui est arrivé SOUVENT	3
Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT	4
NSP	8
Refus	9

Q.53 D'après vous, a-t-il reçu la fessée par ses parents lorsqu'il était enfant?

- Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT 2
- Oui, ça lui est arrivé SOUVENT 3
- Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.54 D'après vous, a-t-il été frappé plus durement qu'une fessée par ses parents lorsqu'il était enfant?

- Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT 2
- Oui, ça lui est arrivé SOUVENT 3
- Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.55 D'après vous, est-il arrivé à votre conjoint d'être témoin de violence envers un frère, une sœur ou sa mère lorsqu'il était enfant?

- Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé 1
- Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT 2
- Oui, ça lui est arrivé SOUVENT 3
- Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT 4
- NSP 8
- Refus 9

SIXIÈME ET DERNIÈRE SECTION

Voilà, nous arrivons à la dernière section du questionnaire. J'aimerais vous poser quelques QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.

Q.56 Pourriez-vous me dire votre mois et votre année de naissance?

« Mois »

Janvier	01
Février	02
Mars	03
Avril	04
Mai	05
Juin	06
Juillet	07
Août	08
Septembre	09
Octobre	10
Novembre	11
Décembre	12
NSP	98
Refus	99

« Année »

1 9	_____	
NSP		9998
Refus		9999

Q.57 Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	01
Études primaires PARTIELLES	02
Études primaires complétées (i.e. une 6 ^e ou 7 ^e année complétée)	03
Études secondaires PARTIELLES	04
Diplôme d'études secondaires ou équivalent (11 ^e année ou <u>12^e année si incl. 7^e année</u>)	05
Études PARTIELLES dans un cégep, école de métiers ou collège commercial privé, institut technique, école de sciences infirmières, une école normale	06
Diplôme ou certificat d'études d'un cégep (programme général ou technique)	07
Études PARTIELLES à l'université	08
Certificat/s universitaire/s de premier cycle acquis	09
Baccalauréat/s acquis	10
Diplôme/s en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie ou en chiropraxie acquis	11
Certificat/s universitaire/s de deuxième cycle acquis	12
Maîtrise/s acquis/es	13
Doctorat/s acquis	14
Autre (préciser)	97
NSP	98
Refus	99

Q.58 Occupez-vous un emploi RÉMUNÉRÉ actuellement, i.e. un travail pour lequel vous êtes payé, incluant un travail à votre compte?

Oui (passer à Q.60a)	1
Non	2
NSP	8
Refus (passer à Q.60a)	9

Q.59a Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. vous n'avez pas un travail pour lequel vous êtes payée)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

- Jour/s 1
- Semaine/s 2
- Mois 3
- Année/s 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.59b Préciser ici le NOMBRE de Q.59a.

- _____ nombre d'unités
- NSP 99998
 - Refus 99999

Q.60a Durant les 12 derniers mois (soit depuis « mois » passé), pendant combien de temps avez-vous travaillé un emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. un travail pour lequel vous êtes payé incluant les vacances, les congés de maladie, les congés de maternité, les arêves et les lock-out)? Précisez ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

- Jour/s 1
- Semaine/s 2
- Mois 3
- Année/s 4
- NSP (passer à Q.61) 8
- Refus (passer à Q.61) 9

Q.60b Préciser ici le NOMBRE de Q.60a.

- _____ nombre d'unités
- NSP 99998
 - Refus 99999

Pour les 2 prochaines questions, je vais vous proposer des choix de réponses et vous me direz celui qui convient le mieux.....

Q.61 Comment percevez-vous votre situation économique par rapport aux gens de votre âge?

- VOUS VOUS considérez à l'aise financièrement 1
- VOUS considérez vos revenus suffisants pour répondre à vos besoins fondamentaux ou à ceux de votre famille 2
- VOUS VOUS considérez pauvre 3
- VOUS VOUS considérez très pauvre 4
- NSP 8
- Refus (passer à Q.63) 9

Q.62 Depuis combien de temps vous percevez-vous dans cette situation?

- Moins d'un an 1
- Entre 1 et 4 ans 2
- Entre 5 et 9 ans 3
- 10 ans et plus 4
- NSP 8
- Refus 9

Q.63 Quel a été le revenu total approximatif - votre revenu brut, i.e. avant impôts et retenues - de tous les membres du ménage au cours des 12 derniers mois, si l'on compte toutes les sources de revenu?

- _____ \$ (passer à Q.65)
- NSP 999998
 - Refus 999999

Q.64 Pourriez-vous me dire alors si, selon vous, votre revenu total (i.e. celui de votre foyer avant impôts au cours des 12 derniers mois et incluant le revenu de tous les membres de votre ménage) était de ...

- Moins de 10 000 \$ 01
- De 10 000 \$ à moins de 15 000 \$ 02
- De 15 000 \$ à moins de 20 000 \$ 03
- De 20 000 \$ à moins de 25 000 \$ 04
- De 25 000 \$ à moins de 35 000 \$ 05
- De 35 000 \$ à moins de 45 000 \$ 06
- De 45 000 \$ à moins de 55 000 \$ 07
- Plus de 55 000 \$ 08
- NSP 98
- Refus 99

Q.65 Actuellement, quelle est la principale source de revenu de votre ménage? Est-ce ...

Un emploi salarié, i.e. un travail payé par une entreprise ou commerce qui ne vous appartient pas	1
Un travail autonome (vous travaillez à votre compte)	2
Une pension alimentaire	3
L'assurance emploi (assurance chômage)	4
L'aide sociale (bien-être social)	5
Prêts/bourses du gouvernement (ou autres bourses d'études, ex. post-doctorat, etc.)	6
Autre	7
NSP	8
Refus	9

IMPORTANT : Si la répondante n'a pas déclaré de mari ou conjoint/e actuel/le, l'ordinateur l'amène à la Q.71.

À propos de VOTRE CONJOINT ACTUEL ...

Q.66 Pourriez-vous me dire le mois et l'année de naissance de votre conjoint actuel?

« Mois »

Janvier	01
Février	02
Mars	03
Avril	04
Mai	05
Juin	06
Juillet	07
Août	08
Septembre	09
Octobre	10
Novembre	11
Décembre	12
NSP	98
Refus	99

« Année »

1 9 ____	
NSP	9998
Refus	9999

Q.67 Quel est le plus haut niveau de scolarité qu'il a atteint?

Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	01
Études primaires PARTIELLES	02
Études primaires complétées (i.e. une 6 ^e ou 7 ^e année complétée)	03
Études secondaires PARTIELLES	04
Diplôme d'études secondaires ou équivalent (11 ^e année ou 12 ^e année si incl. 7 ^e année)	05
Études PARTIELLES dans un cégep, école de métiers ou collège commercial privé, institut technique, école de sciences infirmières, une école normale	06
Diplôme ou certificat d'études d'un cégep (programme général ou technique)	07
Études PARTIELLES à l'université	08
Certificat/s universitaire/s de premier cycle acquis	09
Baccalauréat/s acquis	10
Diplôme/s en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie ou en chiropraxie acquis	11
Certificat/s universitaire/s de deuxième cycle acquis	12
Maîtrise/s acquis/es	13
Doctorat/s acquis	14
Autre (préciser) :	97
NSP	98
Refus	99

Q.68 Votre conjoint occupe-t-il un emploi RÉMUNÉRÉ actuellement, i.e. un travail pour lequel il est payé incluant un travail à son compte?

Oui (passer à Q.70a)	1
Non	2
NSP (passer à Q.70a)	8
Refus (passer à Q.70a)	9

Q.69a Depuis combien de temps votre conjoint est-il sans emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. ou'il n'a pas de travail pour lequel il est payé)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	1
Semaine/s	2
Mois	3
Année/s	4
NSP (passer à Q.70a)	8
Refus (passer à Q.70a)	9

Q.69b Précisez ici le NOMBRE de Q.69a

___ nombre d'unités

NSP 99998

Refus 99999

Q.70a Durant les 12 derniers mois (soit depuis « mois » passé), pendant combien de temps a-t-il travaillé à un emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. un travail pour lequel il est payé incluant les vacances, les congés de maladie, les congés de paternité ou parentaux, les grèves et les lock-out)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s 1

Semaine/s 2

Mois 3

Année/s 4

NSP (passer à Q.71) 8

Refus (passer à Q.71) 9

Q.70b Précisez ici le NOMBRE de Q.70a.

___ nombre d'unités

NSP 99998

Refus 99999

Q.71 En terminant, pourriez-vous me dire combien de numéros de téléphone permettent de rejoindre votre foyer en excluant les téléphones cellulaires et les pajettes? (Ex.: une ligne pour les enfants et une autre pour les parents, etc.)

___ nombre de lignes

NSP 8

Refus 9

POUR CONCLURE L'ENTREVUE

Voilà, madame, notre questionnaire se termine ici. Nous sommes bien conscientes qu'une entrevue comme celle-ci peut avoir été difficile par moment et avoir remué certaines choses. Je peux, si vous le voulez et comme nous l'offrons à toutes les répondantes, vous laisser le numéro de téléphone de deux organismes où une personne pourra vous écouter et vous aider si vous en ressentez le besoin. C'est un numéro où vous pouvez appeler sans frais, 24 heures sur 24 :

Il s'agit du **1-800-361-5085**, l'organisme s'appelle **La Ligne parent**

et le **1-800-363-9010**, ce deuxième organisme s'appelle **S.O.S Violence conjugale**.

Je vous remercie énormément de votre collaboration à cette importante étude.

Une version anglaise du questionnaire est disponible à la Direction Santé Québec

Sources et justification des questions et échelles

Cette annexe vise à indiquer la source de chacune des questions et des échelles utilisées dans le questionnaire de l'enquête et à en préciser leur justification, c'est-à-dire leur pertinence en regard du thème traité. Les questions y sont présentées par thème.

1. Conduites parentales utilisées lors d'une situation de conflit avec un enfant (Questions 9 à 28)

Un des objectifs importants de la présente enquête est d'évaluer la prévalence annuelle, dans les familles québécoises, de différents types de conduites parentales pouvant être adoptées lors d'une situation de conflit avec un enfant, notamment les conduites punitives sévères et très sévères.

Dans le cadre de l'étude, les conduites parentales utilisées lors d'une situation de conflit avec un enfant sont évaluées à l'aide d'une version traduite et adaptée du *Parent-Child Conflict Tactics Scales* (CTSPC : Straus, Hamby, Finkelhor, Moore et Runyan, 1998). Ce questionnaire est une version révisée du *Conflict Tactics Scales* (CTS), l'instrument employé dans le cadre de l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993* pour mesurer les conduites parentales à caractère violent. Les principales différences entre les versions originale et révisée du CTS ont trait aux éléments suivants : 1) ajout de nouveaux items afin d'augmenter la validité de construit de l'instrument; 2) retrait de certains items s'étant révélés peu pertinents dans la problématique de la résolution de conflits entre parents et enfants; 3) reformulation de quelques items dans le but d'accroître leur intelligibilité; et 4) changement de séquence dans la présentation des items aux personnes répondantes afin d'éviter un effet de séquence invitant à des réponses automatiques. À l'heure actuelle, le CTS (versions originale et révisée) demeure l'instrument le plus utilisé dans le domaine de la mesure épidémiologique du phénomène de la violence intrafamiliale. Ce questionnaire permet d'évaluer la fréquence et la prévalence de différentes stratégies de résolution de conflits entre un parent et son enfant. Sur le plan psychométrique, de nombreuses études ont éprouvé la validité de l'instrument. Le CTS présente une consistance interne satisfaisante ainsi qu'une bonne validité de construit (Straus, 1990a, 1990b; Straus et autres, 1998). La version révisée (PCCTS) a été validée lors d'une enquête nationale tenue en 1995 par la maison Gallup aux États-Unis (Straus et autres, 1998).

Le PCCTS comprend 22 items qui décrivent différentes conduites pouvant être adoptées par un parent lors d'une situation de conflit avec un enfant de la famille. Pour chaque item, la personne répondante doit indiquer sur une échelle en 7 points la fréquence d'utilisation de la conduite durant les 12 mois précédant l'enquête. Trois échelles de résolution de conflits peuvent être tirées du PCCTS : 1) la discipline non violente (4 items); 2) l'agression psychologique (5 items); et 3) la violence physique (13 items). Il est également possible de diviser l'échelle de violence physique en trois sous-échelles, soit la punition corporelle (5 items), l'abus physique (4 items) et l'abus physique sévère (4 items).

Dans le cadre de la présente enquête, quelques modifications ont été apportées à la version originale du PCCTS. D'abord, l'échelle de réponses a été ramenée à quatre catégories (1 = jamais; 2 = 1 ou 2 fois; 3 = de 3 à 5 fois; 4 = 6 fois ou plus) au lieu des sept présentées dans le questionnaire original. Ainsi, nous avons regroupé ensemble les catégories « 1 fois » et « 2 fois » de même que les catégories « 6 à 10 fois », « 11 à 20 fois » et « 20 fois et plus ». Différentes raisons nous ont amenés à procéder à ces regroupements. D'abord nous avons le souci d'alléger le choix de réponses offert aux personnes répondantes étant donné que l'enquête se faisait au téléphone. Par ailleurs, les résultats de l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993* nous ont montré que lors de l'administration du CTS les catégories supérieures à « 6 à 10 fois » étaient très peu utilisées par les personnes répondantes, et devaient de toute manière être regroupées avec d'autres catégories au moment des analyses. La seconde modification apportée au questionnaire original concerne le retrait de deux items : « brûler ou ébouillanter volontairement l'enfant » et « menacer l'enfant avec un couteau ou un fusil ». Ces deux items ont été enlevés à la suite des résultats du prétest indiquant, d'une part, que ceux-ci avaient tendance à indisposer les répondantes en suscitant chez elles du malaise ou des réactions négatives et que, d'autre part, ils n'offraient aucune possibilité de discrimination puisque

toutes les répondantes donnaient la même réponse, soit « jamais ».

2. Opinions et attitudes en lien avec l'utilisation de la punition physique comme méthode disciplinaire (Questions 1 à 7)

Outre la mesure de la prévalence annuelle de certains types de conduites parentales adoptées lors d'une situation de conflit avec un enfant, l'enquête vise également à documenter les liens entre le recours à ces différentes formes de discipline et certaines variables individuelles, familiales et sociales. Cet objectif s'inscrit cependant dans une démarche plus large qui vise à cibler, à partir des résultats de l'enquête, des pistes d'intervention préventive à l'égard des conduites disciplinaires envers les enfants en s'adressant non pas aux seuls parents à haut risque d'abus (par exemple, ceux issus de milieux socioéconomiques défavorisés) mais aussi aux parents à risque moins élevé. C'est dans ce contexte que nous avons choisi d'inclure dans l'enquête des variables mesurant les opinions et attitudes parentales en lien avec l'utilisation de la punition physique comme méthode disciplinaire. Ce choix repose sur deux éléments. D'abord, plusieurs études témoignent de l'existence d'un lien étroit entre le fait d'approuver l'utilisation de la punition physique comme méthode disciplinaire et le recours à des conduites violentes à l'endroit des enfants. Ainsi, les parents qui croient fermement que la punition physique est une stratégie disciplinaire nécessaire, normale et efficace présentent un risque élevé de rapporter avoir frappé leur enfant (Jackson et autres, 1999; Lenton, 1990; Straus et Moynihan, 1994). Le deuxième élément concerne les résultats d'une série d'enquêtes américaines (Daro et Gelles, 1992) menées auprès de parents. Ces résultats montrent que certains types de campagnes d'éducation et de conscientisation publique ont un impact positif sur les opinions et attitudes des parents à l'égard de l'utilisation de la punition physique de même que sur les conduites disciplinaires rapportées avoir été utilisées au cours de la dernière année. Il ressort également de ces études que parmi les parents à risque d'abus, ce sont ceux qui présentent un risque modéré qui seraient les plus perméables à ce type de campagnes.

La présente enquête comprend sept questions sur les opinions et attitudes des parents quant à l'utilisation de

la punition physique comme méthode disciplinaire. Deux de ces questions (les questions 6 et 7) sont tirées d'une vaste enquête américaine réalisée par le *National Committee to Prevent Child Abuse*. Cette enquête de type téléphonique est répétée annuellement depuis 1987 (Daro, 1999). Les cinq autres questions (les questions 1 à 5) ont été développées pour les besoins spécifiques de la présente étude.

3. Expériences disciplinaires vécues par les parents durant leur enfance (Questions 29 à 38 et 46 à 55)

Tout un pan de la littérature scientifique indique que les adultes ayant fait l'objet de conduites disciplinaires à caractère violent au cours de leur enfance sont ceux qui apparaissent les plus susceptibles d'approuver l'utilisation de ce type de stratégies disciplinaires (Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell et Babonis, 1994; Graziano, Lindquist, Kuncie et Munjal, 1992; Straus, 1991) ou d'en faire usage auprès de leurs propres enfants (Covell, Grusec et King, 1995; Hemenway, Solnick et Carter, 1994; Muller, Hunter et Stollak, 1995). Dans la présente étude, deux séries de dix questions (les questions 29 à 38 et celles numérotées 46 à 55) concernent les expériences disciplinaires vécues par les parents au cours de leur enfance. Les deux séries de questions sont identiques. La première concerne le parent féminin de la famille, soit la personne répondante à l'enquête, alors que la seconde se rapporte au parent masculin ou au conjoint actuel de la mère dans le cas d'une absence de père biologique dans le ménage. Pour les besoins de l'étude, seules des questions d'ordre général ont été retenues afin de ne pas allonger indûment la durée de l'entrevue téléphonique. Ces questions ont été développées spécifiquement pour l'étude.

4. Situation conjugale (Questions 39 à 45)

Les questions 39 à 44 permettent d'identifier le statut conjugal de la personne répondante. La question 45, quant à elle, porte sur la perception qu'a la répondante du niveau d'harmonie qui règne dans son couple, dans les cas où elle est mariée ou vit avec un conjoint. Cette question vise à examiner le lien entre les conduites adoptées entre conjoints et celles adoptées à l'égard des enfants. Ainsi, un nombre important de travaux empiriques indiquent que les parents qui vivent de la violence conjugale, à titre de victime ou d'agresseur, sont plus

susceptibles que les parents qui n'en vivent pas de frapper leurs enfants (Bouchard et Dumont, 1989; Jouriles et Norwood, 1995; Straus et autres, 1980; Straus et Moynihan, 1994). Dans le cas de la présente étude, nous avons choisi de ne retenir qu'une seule question générale pour la mesure de cette dimension, et ce, toujours dans le souci de ne pas trop allonger la durée de l'entrevue. Cette question est inédite.

5. Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des parents (Question 8 et Questions 56 à 70)

Plusieurs études ont permis d'établir l'existence de liens importants entre les conduites parentales violentes et certaines variables de nature démographique, sociale ou économique. Les variables retenues pour la présente enquête sont : le nombre d'enfants de moins de 18 ans qui vivent dans le ménage (Q. II, située dans la section préliminaire, « à la personne qui répondra au téléphone »); le type de famille (Q. 8); la perception qu'a la répondante de sa situation économique (Q. 61 et 62); le revenu familial total (Q. 63 et 64); la principale source de revenu du ménage (Q. 65); l'âge de la répondante et de son conjoint actuel (ou père de l'enfant) (Q. 56 et 66); le niveau de scolarité du parent féminin et masculin (si cela s'applique) (Q. 57 et 67) et le statut d'emploi (Q. 58 à 60 et 68 à 70) des parents. La majorité de ces questions proviennent de l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993*. Seule la question 8 a été développée pour les besoins spécifiques de l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARD, C., et M. DUMONT (1989). *La violence familiale sur le territoire du CLSC de Ste-Thérèse : les enfants d'abord !*, document inédit, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.

BUNTAIN-RICKLEFS, J., K. KEMPER, M. BELL et T. BABONIS (1994). « Punishments: What predicts adult approval? », *Child Abuse and Neglect*, 18, p. 945-955.

COVELL, K., J. E. GRUSEC et G. KING (1995). « The intergenerational transmission of maternal discipline and standards for behavior », *Social Development*, 4, p. 32-43.

DARO, D. (1999). *Public opinion and behaviors regarding child abuse prevention: 1998 survey*, Chicago, National Committee to Prevent Child Abuse.

DARO, D., et R. J. GELLES (1992). « Public attitudes and behaviors with respect to child abuse prevention », *Journal of Interpersonal Violence*, 7, p. 517-531.

GRAZIANO, A. M., C. M. LINDQUIST, L. J. KUNCE et K. MUNJAL (1992). « Physical punishment in childhood and current attitudes: An exploratory comparison of college students in the United States and India », *Journal of Interpersonal Violence*, 7, p. 147-155.

HEMENWAY, D., S. SOLNICK et J. CARTER (1994). « Child-rearing violence », *Child Abuse and Neglect*, 18, p. 1011-1020.

JACKSON, S., R. A. THOMPSON, E. H. CHRISTIANSEN, R. A. COLMAN, J. WYATT, C. W. BUCKENDAHL, B. L. WILCOX et R. PETERSON (1999). « Predicting abuse-prone parental attitudes and discipline practices in a nationally representative sample », *Child Abuse and Neglect*, 23, p. 15-29.

JOURILES, E. N., et W. D. NORWOOD (1995). « Physical aggression toward boys and girls in families characterized by the battering of women », *Journal of Family Psychology*, 9, p. 69-78.

LENTON, R. L. (1990). « Techniques of child discipline and abuse by parents », *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, 27, p. 157-181.

MULLER, R. T., J. E. HUNTER et G. STOLLAK (1995). « The intergenerational transmission of corporal punishment: A comparison of social learning and temperament models », *Child Abuse and Neglect*, 19, p. 1323-1335.

STRAUS, M. A. (1990a). « The Conflict Tactics Scales and its critics: An evaluation and new data on validity and reliability » dans STRAUS, M. A., et R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in american families: Risk factors and adaptations to violence in 8, 145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 49-73.

STRAUS, M. A. (1990b). « Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales » dans STRAUS, M. A., et R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8, 145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 29-47. .

STRAUS, M. A. (1991). « Discipline and deviance: Physical punishment of children and violence and other crime in adulthood », *Social Problems*, 38, p. 133-154.

STRAUS, M. A., S. L. HAMBY, D. FINKELHOR, D. W. MOORE et D. RUNYAN (1998). « Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents », *Child Abuse and Neglect*, 22, p. 249-270.

STRAUS, M. A., R. J. GELLES et S. K. STEINMETZ (1980). *Behind Closed Doors: Violence in the American families*, New York, Anchor Press/Doubleday.

STRAUS, M. A., et M. M. MOYNIHAM (1994). « Who spansks the most? » dans STRAUS, M. A., et D. A. DONNELLY (Eds.). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families*, New York, Lexington Books, p. 49-63.

Annexe 3
Fréquences pondérées des réponses
données à chaque question

OBJECTIF DE L'ANNEXE

Le présent annexe, également sous forme de questionnaire, renseigne, pour chaque question de l'enquête :

- 1) sur le nombre possible de répondantes (« n » pondéré échantillonnal; poids « mère »¹ ou poids « enfant »);
- 2) sur la fréquence obtenue à chaque choix de réponse;
- 3) sur la non réponse « partielle » (i.e. *ne sait pas* ou *refus*).

PREMIÈRE SECTION

Q.1 De façon générale, les parents du Québec sont trop mous avec leurs enfants.

Fortement d'accord	20,7 %
Plutôt d'accord	54,3 %
Plutôt en désaccord	20,2 %
Fortement en désaccord	2,6 %
NSP	2,1 %
Refus	0,1 %

n = 2 469 répondantes

Q.2 Il devrait y avoir une loi pour interdire aux parents de donner des tapes à leurs enfants.

Fortement d'accord	13,2 %
Plutôt d'accord	18,8 %
Plutôt en désaccord	43,4 %
Fortement en désaccord	23,0 %
NSP	1,4 %
Refus	0,2 %

n = 2 469 répondantes

Q.3 Ce n'est pas nécessairement agréable mais c'est le devoir des parents de donner des tapes à leurs enfants, s'il le faut.

Fortement d'accord	12,6 %
Plutôt d'accord	37,0 %
Plutôt en désaccord	27,2 %
Fortement en désaccord	21,6 %
NSP	1,4 %
Refus	0,3 %

n = 2 469 répondantes

Q.4 Les parents qui donnent des tapes à leurs enfants ont tort (i.e. n'ont pas raison de le faire).

Fortement d'accord	14,4 %
Plutôt d'accord	24,2 %
Plutôt en désaccord	43,6 %
Fortement en désaccord	13,1 %
NSP	4,4 %
Refus	0,4 %

n = 2 469 répondantes

Q.5 Certains enfants ont besoin qu'on leur donne des tapes pour apprendre à bien se conduire.

Fortement d'accord	5,6 %
Plutôt d'accord	23,0 %
Plutôt en désaccord	33,8 %
Fortement en désaccord	35,6 %
NSP	1,6 %
Refus	0,3 %

n = 2 469 répondantes

Q.6 D'après vous, à quelle fréquence arrive-t-il que les enfants soient blessés physiquement suite aux punitions physiques (i.e. corporelles) que les parents leur donnent pour les discipliner?

Très souvent	8,3 %
Souvent	25,7 %
Occasionnellement	35,4 %
Rarement	21,6 %
Jamais	4,1 %
NSP	4,7 %
Refus	0,2 %

n = 2 469 répondantes

Q.7 D'après vous, à quelle fréquence arrive-t-il que les enfants développent des problèmes

psychologiques, qui peuvent durer longtemps,

1. Comme toutes les répondantes ne sont pas des mères au sens biologique ou légal, nous avons opté pour l'appellation « répondante » plutôt que « mère ». Par ailleurs, dans la banque de données de l'enquête, le poids associé aux répondantes est désigné « poids mère ».

quand on crie ou sacre après eux de façon répétée?

Très souvent	31,9 %
Souvent	39,2 %
Occasionnellement	19,9 %
Rarement	5,3 %
Jamais	1,2 %
NSP	2,3 %
Refus	0,1 %

n = 2 469 répondantes

Q. 10 ... Qu'un adulte de la maison a obligé « enfant sélectionné » à faire une pause pour l'amener à se calmer et à réfléchir ou qu'il l'a envoyé dans sa chambre?

Ce n'est JAMAIS arrivé	21,4 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	18,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	19,0 %
C'est arrivé 6 fois et plus	41,2 %
NSP	0,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

DEUXIÈME SECTION

Q.8 Est-ce que « enfant sélectionné » vit actuellement avec ...?

Ses 2 parents biologiques (ou adoptifs)	78,5 %
Sa mère biologique (ou adoptive) et son nouveau conjoint	6,1 %
Son père biologique (ou adoptif) et sa nouvelle conjointe	1,9 %
Sa mère biologique (ou adoptive) seulement	12,3 %
Sa tutrice (pourrait être une tante, une grand- mère, etc.)	0,4 %
Autre (préciser) :	0,6 %
Refus	0,1 %

n = 2 469 enfants

Q.9 AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a pris le temps d'expliquer calmement à « enfant sélectionné » pourquoi quelque chose qu'il avait dit ou fait n'était pas correct?

Ce n'est JAMAIS arrivé	5,0 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	7,0 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	11,8 %
C'est arrivé 6 fois et plus	75,9 %
NSP	0,3 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.11 ... Qu'un adulte de la maison a secoué ou a brassé « enfant sélectionné » ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	80,9 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	15,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	2,6 %
C'est arrivé 6 fois et plus	1,1 %
NSP	0,3 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.12 ... A frappé « enfant sélectionné » sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur?

Ce n'est JAMAIS arrivé	98,6 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	1,0 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,1 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,3 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé...

Q.13 Lorsque « enfant sélectionné » dérangeait, combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison l'a occupé à faire autre chose, c'est-à-dire l'a distrait ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	24,9 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	17,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	16,2 %
C'est arrivé 6 fois et plus	39,5 %
NSP	2,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.14 ... a crié ou a hurlé après « enfant sélectionné » ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	26,3 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	34,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	19,7 %
C'est arrivé 6 fois et plus	19,7 %
NSP	0,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.15 ... a donné un coup de poing ou un coup de pied à « enfant sélectionné » ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	99,0 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	0,7 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,1 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,1 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.16 ... a tapé les fesses de « enfant sélectionné » à mains nues ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	77,1 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	15,9 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	5,1 %
C'est arrivé 6 fois et plus	1,7 %
NSP	0,3 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.17 ... a saisi « enfant sélectionné » par le cou et lui a serré la gorge ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	99,3 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	0,7 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,0 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,0 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.18 ... a sacré (veut dire blasphémer) ou a juré après « enfant sélectionné » ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	74,3 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	17,9 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	4,7 %
C'est arrivé 6 fois et plus	3,0 %
NSP	0,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.19 ... a donné une raclée à « enfant sélectionné », c'est-à-dire l'a frappé de plusieurs coups et de toutes ses forces ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	99,7 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	0,2 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,1 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,0 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.20 ... a dit à « enfant sélectionné » qu'on allait le/la placer dans une famille d'accueil ou le/la mettre à la porte ?

Ce n'est JAMAIS arrivé	93,6 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	5,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,8 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,4 %
NSP	0,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.21 ... a menacé « enfant sélectionné » de lui donner la fessée ou de le/la frapper sans le faire?

Ce n'est JAMAIS arrivé	77,4 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	14,3 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	4,7 %
C'est arrivé 6 fois et plus	3,3 %
NSP	0,3 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.22 ... a frappé « enfant sélectionné » ailleurs que sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur?

Ce n'est JAMAIS arrivé	99,3 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	0,5 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,0 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,1 %
NSP	0,1 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.23 ... a donné une tape à « enfant sélectionné » sur la main, le bras ou la jambe?

Ce n'est JAMAIS arrivé	64,1 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	24,7 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	6,8 %
C'est arrivé 6 fois et plus	4,3 %
NSP	0,2 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.24 ... a enlevé à « enfant sélectionné » des privilèges ou l'a privé/e de quelque chose qu'il/elle aimait pour le/la punir?

Ce n'est JAMAIS arrivé	25,8 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	28,5 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	23,9 %
C'est arrivé 6 fois et plus	21,6 %
NSP	0,1 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.25 ... a pincé « enfant sélectionné » pour le/la punir?

Ce n'est JAMAIS arrivé	97,7 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	1,9 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,2 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,1 %
NSP	0,1 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

Q.26 ... a lancé ou a jeté « enfant sélectionné » par terre?

Ce n'est JAMAIS arrivé	99,8 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	0,1 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,1 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,0 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

NOUS PARLONS TOUJOURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé). Combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison...

Q.27 ... a traité « enfant sélectionné » de stupide ou de paresseux/se ou qu'il lui a dit d'autres noms de ce genre?

Ce n'est JAMAIS arrivé	73,0 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	17,2 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	6,4 %
C'est arrivé 6 fois et plus	3,2 %
NSP	0,1 %
Refus	0,1 %

n = 2 469 enfants

Q.28 Finalement, AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (soit depuis « mois » passé), combien de fois est-il arrivé qu'un adulte de la maison a donné à « enfant sélectionné » une claque au visage, sur la tête ou sur les oreilles?

Ce n'est JAMAIS arrivé	96,4 %
C'est arrivé 1 ou 2 fois	3,0 %
C'est arrivé 3 à 5 fois	0,4 %
C'est arrivé 6 fois et plus	0,1 %
NSP	0,1 %
Refus	0,0 %

n = 2 469 enfants

TROISIÈME SECTION

Q.29 Lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de votre MÈRE (belle-mère, conjointe de votre père, etc..) du côté de la discipline?

Tolérante (passer à Q.32)	40,6 %
Un peu sévère (passer à Q.32)	39,8 %
Très sévère (passer à Q.32)	16,7 %
Violente (passer à Q.32)	1,6 %
Non applicable	1,1 % (n = 26)
NSP (passer à Q.32)	0,2 %
Refus (passer à Q.32)	0,1 %

n = 2 443 répondantes

Q.30 Vous dites que vous n'avez pas eu de mère en tant que telle, mais y a-t-il eu dans votre enfance une femme qui a pu jouer ce rôle auprès de vous? Si elle en mentionne plus d'une, demandez-lui de parler de celle qui a été la plus significative, la plus importante.

Oui	64,9 % (n = 16)
Non (passer à Q.32)	35,1 %
NSP (passer à Q.32)	0,0 %
Refus (passer à Q.32)	0,0 %

n = 26 répondantes

Q.31 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cette femme du côté de la discipline?

Tolérante	35,5 %
Un peu sévère	28,5 %
Très sévère	36,1 %
Violente	0,0 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 16 répondantes

Q.32 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de votre PÈRE (beau-père, conjoint de votre mère, etc..) du côté de la discipline?

Tolérant (passer à Q.35)	34,2 %
Un peu sévère (passer à Q.35)	34,2 %
Très sévère (passer à Q.35)	21,7 %
Violent (passer à Q.35)	4,4 %
Non applicable	4,8 % (n = 119)
NSP (passer à Q.35)	0,6 %
Refus (passer à Q.35)	0,1 %

n = 2 350 répondantes

Q.33 Vous dites que vous n'avez pas eu de père en tant que tel, mais y a-t-il eu dans votre enfance un homme qui a pu jouer ce rôle auprès de vous? Si elle en mentionne plus d'un, demandez-lui de parler de celui qui a été le plus significatif, le plus important ...

Oui	37,9 % (n = 45)
Non (passer à Q.35)	62,1 %
NSP (passer à Q.35)	0,0 %
Refus (passer à Q.35)	0,0 %

n = 119 répondantes

Q.34 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cet homme du côté de la discipline?

Tolérant	51,8 %
Un peu sévère	12,6 %
Très sévère	19,0 %
Violent	16,6 %
NSP	0,0 %
Refus	0,0 %

n = 45 répondantes

Q.35 Croyez-vous avoir été menacée, humiliée ou ridiculisée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

Non, ce n'est JAMAIS arrivé	66,5 %
Oui, mais c'est arrivé RAREMENT	21,7 %
Oui, c'est arrivé SOUVENT	7,0 %
Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT	4,4 %
NSP	0,3 %
Refus	0,2 %

n = 2 469 répondantes

Q.36 Avez-vous reçu la fessée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

Non, ce n'est JAMAIS arrivé	36,3 %
Oui, mais c'est arrivé RAREMENT	49,2 %
Oui, c'est arrivé SOUVENT	10,5 %
Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT	3,5 %
NSP	0,3 %
Refus	0,2 %

n = 2 469 répondantes

Q.37 Avez-vous été frappée plus durement qu'une fessée par vos parents, lorsque vous étiez enfant?

Non, ce n'est JAMAIS arrivé	81,6 %
Oui, mais c'est arrivé RAREMENT	12,0 %
Oui, c'est arrivé SOUVENT	4,0 %
Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT	2,1 %
NSP	0,2 %
Refus	0,4 %

n = 2 469 répondantes

Q.38 Est-ce qu'il vous est arrivée d'être témoin de violence envers un frère, une sœur ou votre mère, lorsque vous étiez enfant?

Non, ce n'est JAMAIS arrivé	73,2 %
Oui, mais c'est arrivé RAREMENT	17,3 %
Oui, c'est arrivé SOUVENT	6,2 %
Oui, c'est arrivé TRÈS SOUVENT	2,9 %
NSP	0,2 %
Refus	0,3 %

n = 2 469 répondantes

QUATRIÈME SECTION

Q.39 Actuellement, êtes-vous légalement mariée?

Oui	56,2 % (n = 1 388)
Non (passer à Q.41)	43,8 %
Refus (passer à Q.43)	0,0 %

n = 2 469 répondantes

Q.40 Vivez-vous avec votre mari?

Oui (passer à Q.44a)	97,2 %
Non	2,8 %
Refus (passer à Q.43)	0,0 %

n = 1 388 répondantes

Q.41 Êtes-vous séparée, divorcée ou veuve?

Oui	40,0 %
Non (passer à Q.43)	59,9 %
Refus (passer à Q.43)	0,1 %

n = 1 120 répondantes

Q.42a Depuis combien de temps êtes-vous séparée, divorcée ou veuve?

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP	n.d.
Refus	0,7 %

n = 446 répondantes

Q.42b Précisez ici le NOMBRE de Q.42a.

___ ___ nombre d'unités	n.d.
	(combiné avec Q. 42 a)
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 446 répondantes

Q.43 Présentement, vivez-vous avec un/e conjoint/e en union libre? (on entend par cela vivre ensemble comme mari et femme sans être légalement mariés)

Oui	66,8 %
Non (passer à Q.56)	33,0 %
Refus (passer à Q.56)	0,2 %

n = 1 120 répondantes

Q.44a Depuis combien de temps vivez-vous avec votre mari ou conjoint actuel? Précisez ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP	n.d.
Refus	0,3 %

n = 2 097 répondantes

Q.44b Précisez ici le NOMBRE de Q.44a

___ ___ nombre d'unités	n.d.
	(combiné avec Q.44a)
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 2 097 répondantes

Q.45 De manière générale, diriez-vous que votre relation de couple est ...

Plutôt harmonieuse	94,0 %
Plutôt difficile	5,7 %
Plutôt violente	0,2 %
Refus	0,1 %

n = 2 097 répondantes

CINQUIÈME SECTION

Q.46 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de sa MÈRE (belle-mère, conjointe de son père, etc..) du côté de la discipline? Diriez-vous qu'elle était ...

Tolérante (passer à Q.49)	46,2 %
Un peu sévère (passer à Q.49)	35,8 %
Très sévère (passer à Q.49)	11,7 %
Violente (passer à Q.49)	1,3 %
Non applicable	1,0 % (n = 21)
NSP (passer à Q.49)	3,8 %
Refus (passer à Q.49)	0,1 %

n = 2 097 répondantes

Q.47 Vous dites qu'il n'a pas eu de mère en tant que telle, mais y a-t-il eu dans son enfance une femme qui a pu jouer ce rôle auprès de lui? Si elle en mentionne plus d'une, demandez-lui de parler de celle qui lui semble avoir été la plus significative, la plus importante ...

Oui	63,5 % (n = 13)
Non (passer à Q.49)	20,6 %
NSP (passer à Q.49)	15,8 %
Refus (passer à Q.49)	0,0 %

n = 21 répondantes

Q.48 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cette femme du côté de la discipline?

Tolérante	35,7 %
Un peu sévère	32,4 %
Très sévère	15,9 %
Violente	8,3 %
NSP	7,8 %
Refus	0,0 %

n = 13 répondantes

Q.49. Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de son PÈRE (beau-père, conjoint de sa mère, etc.) du côté de la discipline?

Tolérant (passer à Q.52)	33,0 %
Un peu sévère (passer à Q.52)	34,2 %
Très sévère (passer à Q.52)	21,1 %
Violent (passer à Q.52)	3,4 %
Non applicable	3,6 % (n = 75)
NSP (passer à Q.52)	4,6 %
Refus (passer à Q.52)	0,2 %

n = 2 097 répondantes

Q.50 Vous dites qu'il n'a pas eu de père en tant que tel, mais y a-t-il eu dans son enfance un homme qui a pu jouer ce rôle auprès de lui? Si elle en mentionne plus d'un, demandez-lui de parler de celui qui lui semble avoir été le plus significatif, le plus important ...

Oui	23,8% (n = 18)
Non (passer à Q.52)	72,0 %
NSP (passer à Q.52)	4,2 %
Refus (passer à Q.52)	0,0%

n = 75 répondantes

Q.51 Dites-moi lequel des mots suivants décrirait le mieux le style de cet homme du côté de la discipline?

Tolérant	82,4 %
Un peu sévère	6,1 %
Très sévère	0,0 %
Violent	0,0 %
NSP	11,5 %
Refus	0,0 %

n = 18 répondantes

Q.52 D'après ce que vous en savez, croyez-vous que votre conjoint actuel a été menacé, humilié ou ridiculisé par ses parents lorsqu'il était enfant?

Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé	73,0 %
Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT	15,8 %
Oui, ça lui est arrivé SOUVENT	5,9 %
Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT	1,6 %
NSP	3,6 %
Refus	0,1 %

n = 2 094 répondantes

SIXIÈME ET DERNIÈRE SECTION

Q.53 D'après vous, a-t-il reçu la fessée par ses parents lorsqu'il était enfant?

Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé	43,6 %
Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT	38,5 %
Oui, ça lui est arrivé SOUVENT	8,5 %
Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT	2,0 %
NSP	7,2 %
Refus	0,1 %

n = 2 094 répondantes

Q.54 D'après vous, a-t-il été frappé plus durement qu'une fessée par ses parents lorsqu'il était enfant?

Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé	80,5 %
Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT	9,3 %
Oui, ça lui est arrivé SOUVENT	2,5 %
Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT	1,1 %
NSP	6,4 %
Refus	0,1 %

n = 2 094 répondantes

Q.55 D'après vous, est-il arrivé à votre conjoint d'être témoin de violence envers un frère, une sœur ou sa mère lorsqu'il était enfant?

Non, ça ne lui est JAMAIS arrivé	76,8 %
Oui, mais ça lui est arrivé RAREMENT	11,1 %
Oui, ça lui est arrivé SOUVENT	4,1 %
Oui, ça lui est arrivé TRÈS SOUVENT	1,3 %
NSP	6,4 %
Refus	0,2 %

n = 2 097 répondantes

Q.56 Pourriez-vous me dire votre mois et votre année de naissance?

« Mois »

Janvier	n.d.
Février	n.d.
Mars	n.d.
Avril	n.d.
Mai	n.d.
Juin	n.d.
Juillet	n.d.
Août	n.d.
Septembre	n.d.
Octobre	n.d.
Novembre	n.d.
Décembre	n.d.
NSP	n.d.
Refus	1,0 %

« Année »

1 9 ____ n.d. (combiné avec mois)

NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 2 442 répondantes

Q.57 Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	0,1 %
Études primaires PARTIELLES	0,3 %
Études primaires complétées (i.e. une 6 ^e ou 7 ^e année complétée)	1,7 %
Études secondaires PARTIELLES	14,5 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent (11 ^e année ou <u>12^e année si incl. 7^e année</u>)	26,3 %
Études PARTIELLES dans un cégep, école de métiers ou collège commercial privé, institut technique, école de sciences infirmières, une école normale	9,7 %
Diplôme ou certificat d'études d'un cégep (programme général ou technique)	20,1 %
Études PARTIELLES à l'université	4,6 %
Certificat/s universitaire/s de premier cycle acquis	3,3 %
Baccalauréat/s acquis	13,5 %
Diplôme/s en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie ou en chiropraxie acquis	0,2 %
Certificat/s universitaire/s de deuxième cycle acquis	1,1 %
Maîtrise/s acquis/es	3,5 %
Doctorat/s acquis	0,8 %
Autre (préciser) :	0,0 %
NSP	0,0 %
Refus	0,2 %

n = 2 469 répondantes

Q.58 Occupez-vous un emploi RÉMUNÉRÉ actuellement, i.e. un travail pour lequel vous êtes payé, incluant un travail à votre compte?

Oui (passer à Q.60a)	67,4 %
Non	32,4 % (n = 799)
NSP	0,0 %
Refus (passer à Q.60a)	0,3 %

n = 2 469 répondantes

Q.59a Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. vous n'avez pas un travail pour lequel vous êtes payé)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP	n.d.
Refus	5,3 %

n = 799 répondantes

Q.59b Préciser ici le NOMBRE de Q.59a.

___ ___ nombre d'unités	n.d.
(combiné avec Q. 59a)	
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 799 répondantes

Q.60a Durant les 12 derniers mois (soit depuis « mois » passé), pendant combien de temps avez-vous travaillé un emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. un travail pour lequel vous êtes payé incluant les vacances, les congés de maladie, les congés de maternité, les arêves et les lock-out)? Précisez ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP (passer à Q.61)	n.d.
Refus (passer à Q.61)	1,7 %

n = 1 777 répondantes

Q.60b Préciser ici le NOMBRE de Q.60a.

___ ___ nombre d'unités	n.d.
(combiné avec Q. 60a)	
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 1 777 répondantes

Q.61 Comment percevez-vous votre situation économique par rapport aux gens de votre âge?

VOUS VOUS considérez à l'aise financièrement	24,3 %
VOUS considérez vos revenus suffisants pour répondre à vos besoins fondamentaux ou à ceux de votre famille	62,4 %
VOUS VOUS considérez pauvre	11,2 %
VOUS VOUS considérez très pauvre	1,4 %
NSP	0,3 % (n = 7)
Refus (passer à Q.63)	0,3 % (n = 8)
n = 2 469 répondantes	

Q.62 Depuis combien de temps vous percevez-vous dans cette situation?

Moins d'un an	7,6 %
Entre 1 et 4 ans	35,3 %
Entre 5 et 9 ans	22,8 %
10 ans et plus	34,0 %
NSP	0,3 %
Refus	0,0 %
n = 2 454 répondantes	

Q.63 Quel a été le revenu total approximatif - votre revenu brut, i.e. avant impôts et retenues - de tous les membres du ménage au cours des 12 derniers mois, si l'on compte toutes les sources de revenu?

_____ \$	(passer à Q.65) n.d.
NSP	15,2 % (n = 375)
Refus	10,6 % (n = 262)
n = 2 469 répondantes	

Q.64 Pourriez-vous me dire alors si, selon vous, votre revenu total (i.e. celui de votre foyer avant impôts au cours des 12 derniers mois et incluant le revenu de tous les membres de votre ménage) était de ...

Moins de 10 000 \$	5,3 %
De 10 000 \$ à moins de 15 000 \$	8,3 %
De 15 000 \$ à moins de 20 000 \$	5,5 %
De 20 000 \$ à moins de 25 000 \$	7,4 %
De 25 000 \$ à moins de 35 000 \$	10,4 %
De 35 000 \$ à moins de 45 000 \$	8,4 %
De 45 000 \$ à moins de 55 000 \$	7,4 %
Plus de 55 000 \$	17,4 %
NSP	8,7 %
Refus	21,2 %

n = 637 répondantes

Q.65 Actuellement, quelle est la principale source de revenu de votre ménage?

Un emploi salarié, i.e. un travail payé par une entreprise ou commerce qui ne vous appartient pas	76,8 %
Un travail autonome (vous travaillez à votre compte)	11,6 %
Une pension alimentaire	0,6 %
L'assurance emploi (assurance chômage)	2,3 %
L'aide sociale (bien-être social)	5,8 %
Prêts/bourses du gouvernement (ou autres bourses d'études, ex. post-doctorat, etc.)	0,6 %
Autre	1,5 %
NSP	0,0 %
Refus	0,7 %

n = 2 469 répondantes

IMPORTANT : Si la répondante n'a pas déclaré de mari ou conjoint/e actuel/le, l'ordinateur l'amène à la Q. 71.

À propos de VOTRE CONJOINT ACTUEL ...

Q.66 Pourriez-vous me dire le mois et l'année de naissance de votre conjoint actuel?

« Mois »

Janvier	n.d.
Février	n.d.
Mars	n.d.
Avril	n.d.
Mai	n.d.
Juin	n.d.
Juillet	n.d.
Août	n.d.
Septembre	n.d.
Octobre	n.d.
Novembre	n.d.
Décembre	n.d.
NSP	n.d.
Refus	1,8 %

« Année »

1 9 ____	n.d.
	(combiné avec mois)
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 2 094 répondantes

Q.67 Quel est le plus haut niveau de scolarité qu'il a atteint?

Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	0,0 %
Études primaires PARTIELLES	0,7 %
Études primaires complétées (i.e. une 6 ^e ou 7 ^e année complétée)	1,7 %
Études secondaires PARTIELLES	14,6 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent (11 ^e année ou 12 ^e année si incl. 7 ^e année)	28,3 %
Études PARTIELLES dans un cégep, école de métiers ou collège commercial privé, institut technique, école de sciences infirmières, une école normale	9,2 %
Diplôme ou certificat d'études d'un cégep (programme général ou technique)	17,1 %
Études PARTIELLES à l'université	3,2 %
Certificat/s universitaire/s de premier cycle acquis	2,1 %
Baccalauréat/s acquis	13,7 %
Diplôme/s en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, en optométrie ou en chiropraxie acquis	0,4 %
Certificat/s universitaire/s de deuxième cycle acquis	1,2 %
Maîtrise/s acquis/es	4,5 %
Doctorat/s acquis	1,7 %
Autre (préciser) :	0,0 %
NSP	1,2 %
Refus	0,4 %

n = 2 094 répondantes

Q.68 Votre conjoint occupe-t-il un emploi RÉMUNÉRÉ actuellement, i.e. un travail pour lequel il est payé incluant un travail à son compte?

Oui (passer à Q.70a)	90,8 %
Non	8,9 % (n = 186)
NSP (passer à Q.70a)	0,0 %
Refus (passer à Q.70a)	0,3 %

n = 2 094 répondantes

Q.69a Depuis combien de temps votre conjoint est-il sans emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. qu'il n'a pas de travail pour lequel il est payé)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP (passer à Q.70a)	n.d.
Refus (passer à Q.70a)	9,1 %

Q.71 En terminant, pourriez-vous me dire combien de numéros de téléphone permettent de rejoindre votre foyer en excluant les téléphones cellulaires et les pajettes? (Ex.: une ligne pour les enfants et une autre pour les parents, etc.)

_____ nombre de lignes	n.d.
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 2 469 répondantes

Q.69b Précisez ici le NOMBRE de Q.69a

_____ nombre d'unités	n.d.
	(combiné avec Q. 69a)
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 186 répondantes

Q.70a Durant les 12 derniers mois (soit depuis « mois » passé), pendant combien de temps a-t-il travaillé à un emploi RÉMUNÉRÉ (i.e. un travail pour lequel il est payé incluant les vacances, les congés de maladie, les congés de paternité ou parentaux, les grèves et les lock-out)? Préciser ici si la répondante exprime sa réponse en termes de JOURS, SEMAINES, MOIS ou ANNÉES.

Jour/s	n.d.
Semaine/s	n.d.
Mois	n.d.
Année/s	n.d.
NSP (passer à Q.71)	n.d.
Refus (passer à Q.71)	1,4 %

Q.70b Précisez ici le NOMBRE de Q.70a.

_____ nombre d'unités	n.d.
	(combiné avec Q. 70a)
NSP	n.d.
Refus	n.d.

n = 1 987 répondantes

Définition et composition des indices

Définition des indices

Toutes les proportions présentées dans cette section sont pondérées, les résultats sont donc représentatifs de la population du Québec.

Première partie : indices associés aux enfants

AGENF

Description : Groupe d'âge de l'enfant

Variable : age_enf

Construction :

Agenf=1 si age_enf entre 0 et 2 inclus
Agenf=2 si age_enf entre 3 et 6 inclus
Agenf=3 si age_enf entre 7 et 10 inclus
Agenf=4 si age_enf entre 11 et 14 inclus
Agenf=5 si age_enf entre 15 et 17 inclus

1. 0-2 ans 15,9 %
2. 3-6 ans 23,2 %
3. 7-10 ans 21,2 %
4. 11-14 ans 22,3 %
5. 15-17 ans 17,4 %

PAGPSYC

Description : Agression psychologique

Questions : q14, q18, q20, q21 et q27

Construction :

Pagpsyc=1 si q14 = 1 et q18 = 1 et q20 = 1 et q21 = 1 et q27 = 1
Pagpsyc=2 si q14 = 2 ou 3 ou 4
ou si q18 = 2 ou 3 ou 4
ou si q20 = 2 ou 3 ou 4
ou si q21 = 2 ou 3 ou 4
ou si q27 = 2 ou 3 ou 4
Pagpsyc= Inconnu Si pagpsyc est différent de 2 ET
si q14 = 8 ou 9
ou si q18 = 8 ou 9
ou si q20 = 8 ou 9
ou si q21 = 8 ou 9
ou si q27 = 8 ou 9

1. Absence 21,4 %
2. Présence 78,6 %

PCORPM

Description : Puntion corporelle mineure

Questions : age_enf, q11, q16, q23 et q25

Construction :

Pcorpm=1 Si age_enf plus grand ou égal à 2
si q11 = 1
et si q16 = 1
et si q23 = 1
et si q25 = 1

Si age_enf est plus petit que 2
si q16 = 1
et si q23 = 1
et si q25 = 1

Pcorpm=2 si q11 = 2 ou 3 ou 4 et age_enf plus grand ou égal à 2
ou si q16 = 2 ou 3 ou 4
ou si q23 = 2 ou 3 ou 4
ou si q25 = 2 ou 3 ou 4

Pcorpm=Inconnu Si pcorpm est différent de 2 ET
si q11 = 8 ou 9 et age_enf >= 2
ou si q16 = 8 ou 9
ou si q23 = 8 ou 9
ou si q25 = 8 ou 9

1 - Absence 52,2 %
2 - Présence 47,8 %

MINEURE

Description : Puntion corporelle mineure (2)

Questions : q11, age_enf, q16, q23 et q25

Construction :

Mineure=1 si q11 = 3 ou 4 et age_enf plus grand
ou égal à 2
ou si q16 = 3 ou 4
ou si q23 = 3 ou 4
ou si q25 = 3 ou 4

Mineure=2 Si age_enf plus grand
ou égal à 2 si q11 = 1 ou 2
et si q16 = 1 ou 2
et si q23 = 1 ou 2
et si q25 = 1 ou 2

Si age_enf plus
petit que 2 si q16 = 1 ou 2
et si q23 = 1 ou 2
et si q25 = 1 ou 2

Mineure= Inconnu si q11 = 8 ou 9 et age_enf plus grand
ou égal à 2
ou si q16 = 8 ou 9
ou si q23 = 8 ou 9
ou si q25 = 8 ou 9

1. 3-5 fois ou plus 16,4 %
2. Moins de 3 fois 83,6 %

PSYCH

Description : Agression psychologique (2)

Questions : q14, q18, q20, q21 et q27

Construction :

Psych=1 si q14 = 3 ou 4
ou si q18 = 3 ou 4
ou si q20 = 3 ou 4
ou si q21 = 3 ou 4
ou si q27 = 3 ou 4

Psych=2 si q14 = 1 ou 2
et si q18 = 1 ou 2
et si q20 = 1 ou 2
et si q21 = 1 ou 2
et si q27 = 1 ou 2

Psych= Inconnu si q14 = 8 ou 9
ou si q18 = 8 ou 9
ou si q20 = 8 ou 9
ou si q21 = 8 ou 9
ou si q27 = 8 ou 9

1. 3-5 fois ou plus 43,7 %
2. Moins de 3 fois 56,3 %

Deuxième partie : indices associés à la mère et au conjoint

DURPAUV

Description : Durée de la pauvreté perçue par la mère

Questions : q61 et q62

Construction :

Durpauv=1 si q61 = 1 ou 2
Durpauv=2 si q61 = 3 ou 4 et q62 = 1
Durpauv=3 si q61 = 3 ou 4 et q62 = 2
Durpauv=4 si q61 = 3 ou 4 et q62 = 3
Durpauv=5 si q61 = 3 ou 4 et q62 = 4
Durpauv= Inconnu si q61 = 3 ou 4 et q62 = 8 ou 9
ou si q61 = 8 ou 9

1. Non pauvre 87,3 %
2. Pauvre < 1 an 1,7 %
3. Pauvre 1-4 ans 5,7 %
4. Pauvre 5-9 ans 3,2 %
1. Pauvre 10 ans + 2,1 %

REVENU

Description : Revenu du ménage

Questions : q63 et q64

Construction :

Revenu=1 si q63 est moins grand que 35 000 \$
ou si q64 = 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5

Revenu=2 si q63 est plus grand ou égale à 35 000 \$
ou si q64 = 6 ou 7 ou 8

Revenu= Inconnu si q64 = 98 ou 99

1. Moins de 35 000 \$ 34,6 %
2. 35 000 \$ et plus 65,4 %

SCOLMERE

Description : Scolarité de la mère

Questions : q57

Construction :

Scolmere = 1 si q57 est entre 1 et 5 inclus

Scolmere = 2 si q57 = 6 ou 7

Scolmere = 3 si q57 est entre 8 et 14 inclus

Scolmere = 4 si q57 = 97

Scolmere = Inconnu si q57 = 98 ou 99

1. Secondaire 43,0 %
2. Collégiale 29,9 %
3. Universitaire 27,1 %
4. Autres 0,0 %

SCOLPERE

Description : Scolarité de la père

Questions : q67 et q44a

Construction :

Scolpere = 1 si q67 est entre 1 et 5 inclus

Scolpere = 2 si q67 = 6 ou 7

Scolpere = 3 si q67 est entre 8 et 14 inclus

Scolpere = 4 si q67 = 97

Scolpere = Inconnu si q67 = 98 ou 99
OU si pas de réponse à Q67 alors qu'il y a un conjoint selon Q44a

- 1- Secondaire 46,1 %
- 2- Collégiale 26,8 %
- 3- Universitaire 27,2 %
- 4- Autres 0,0 %

STATCONJ

Description : Statut conjugal

Questions : q39, q40, q41 et q43

Construction :

Statconj = 1 si q39 = 1 et si q40 = 1

Statconj = 2 si q43 = 1

Statconj = 3 si q39 = 1 et q40 = 2 et q41 = 2 et q43 = 2
ou si q41 = 1 et q43 = 2

Statconj = 4 si q39 = 2 et q41 = 2 et q43 = 2

Statconj = Inconnu

si statconj n'égale pas 1 ou 2 ou 3 ou 4 ET

si q39 = 8 ou 9

ou si q40 = 8 ou 9

ou si q41 = 8 ou 9

ou si q43 = 8 ou 9

- | | |
|----------------------|--------|
| 1. Mariée | 54,7 % |
| 2. Union de fait | 30,4 % |
| 3. Séparée/div/veuve | 11,6 % |
| 4. Célibataire | 3,3 % |

STYLEMC

Description : Style disciplinaire / mère du conjoint

Questions : q46 et q48

Construction :

Stylemc = 1 si q46 = 1
ou si q46 = 6 et q48 = 1

Stylemc = 2 si q46 = 2
ou si q46 = 6 et q48 = 2

Stylemc = 3 si q46 = 3
ou si q46 = 6 et q48 = 3

Stylemc = 4 si q46 = 4
ou si q46 = 6 et q48 = 4

Stylemc = Inconnu si q46 = 8 ou 9
ou si q48 = 8 ou 9

- | | |
|------------------|--------|
| 1. Tolérant | 48,5 % |
| 2. Un peu sévère | 37,7 % |
| 3. Très sévère | 12,3 % |
| 4. Violent | 1,3 % |

STYLEMR

Description : Style disciplinaire / mère de la répondante

Questions : q29 et q31

Construction :

Stylemr = 1 si q29 = 1
 ou si q29 = 6 et q31 = 1

Stylemr = 2 si q29 = 2
 ou si q29 = 6 et q31 = 2

Stylemr = 3 si q29 = 3
 ou si q29 = 6 et q31 = 3

Stylemr = 4 si q29 = 4
 ou si q29 = 6 et q31 = 4

Stylemr = Inconnu si q29 = 8 ou 9
 ou si q31 = 8 ou 9

- | | |
|------------------|--------|
| 1. Tolérant | 41,1 % |
| 2. Un peu sévère | 40,2 % |
| 3. Très sévère | 17,1 % |
| 4. Violent | 1,6 % |

STYLEPC

Description : Style disciplinaire / père du conjoint

Questions : q49 et q51

Construction :

Stylepc = 1 si q49 = 1
 ou si q49 = 6 et q51 = 1

Stylepc = 2 si q49 = 2
 ou si q49 = 6 et q51 = 2

Stylepc = 3 si q49 = 3
 ou si q49 = 6 et q51 = 3

Stylepc = 4 si q49 = 4
 ou si q49 = 6 et q51 = 4

Stylepc = Inconnu si q49 = 8 ou 9
 ou si q51 = 8 ou 9

- | | |
|------------------|--------|
| 1. Tolérant | 36,4 % |
| 2. Un peu sévère | 37,0 % |
| 3. Très sévère | 22,9 % |
| 4. Violent | 3,7 % |

STYLEPR

Description : Style disciplinaire / père de la répondante

Questions : q32 et q34

Construction :

Stylepr = 1 si q32 = 1
 ou si q32 = 6 et q34 = 1

Stylepr = 2 si q32 = 2
 ou si q32 = 6 et q34 = 2

Stylepr = 3 si q32 = 3
 ou si q32 = 6 et q34 = 3

Stylepr = 4 si q32 = 4
 ou si q32 = 6 et q34 = 4

Stylepr = Inconnu si q32 = 8 ou 9
 ou si q34 = 8 ou 9

- | | |
|------------------|--------|
| 1. Tolérant | 36,5 % |
| 2. Un peu sévère | 35,7 % |
| 3. Très sévère | 22,9 % |
| 4. Violent | 4,9 % |

Bibliographie

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES (1989). *Convention relative aux droits des enfants*, Ottawa, Direction des droits de la personne, Ministère du multiculturalisme et de la citoyenneté.
- BAUMRIND, D. (1996). « A blanket injunction against disciplinary use of spanking is not warranted by the data », *Pediatrics*, 98, p. 828-831.
- BAUMRIND, D. (1978). « Parental disciplinary patterns and social competences in children », *Youth & Society*, 9, p. 239-276.
- BENEDICT, M. I., R. B. WHITE & D. A. CORNELLY (1985). « Maternal perinatal risk factors and child abuse », *Child Abuse and Neglect*, 9 (2), p. 217-224.
- BERNARD, C. (1998). *Le châtement corporel comme moyen de corriger les enfants*, document interne, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- BOUCHARD, C. (1998). *Opinions et pratiques des familles québécoises en matière de résolution de conflits avec les enfants*, Protocole de recherche révisé présenté à Santé Québec, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- BOUCHARD, C., C. CHAMBERLAND & J. BEAUDRY (1987). « Les mauvais traitements envers les enfants : une étude des facteurs macro- et micro-socio-économiques » dans : GUAY, J. (Ed.). *Manuel québécois de psychologie communautaire*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- BOUCHARD, C., & C. DUMONT (1989). *La violence familiale sur le territoire de Ste-Thérèse : les enfants d'abord*, Rapport de recherche inédit, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- BOUCHARD, C., & R. TESSIER (1996). « Conduites à caractère violent à l'endroit des enfants » dans : LAVALLÉE, C., M. CLARKSON & L. CHÉNARD (Eds.). *Conduites à caractère violent dans la résolution de conflits entre proches, Monographie no 2, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Santé Québec*, Montréal, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, p. 7-20.
- BOUCHARD, C., R. TESSIER, A. FRASER & J. LAGANIÈRE (1996). « La violence familiale envers les enfants : validité de mesure et prévalence dans un quartier populaire urbain » dans : TESSIER, R., G. M. TARABULSKY et L. S. ÉTHIER (Eds.). *Dimensions de la maltraitance*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 43-61.
- BOUCHARD, C., L. JACQUES, S. OUELLET & B. TRUDEL (1991). *La transmission des conduites parentales*, Rapport de recherche, École de psychologie, Université Laval.
- BUNTAIN-RICKLEFS, J., K. KEMPER, M. BELL & T. BABONIS (1994). « Punishment: What predicts adult approval? », *Child Abuse and Neglect*, 18 (11), p. 945-955.
- CALISO, J. A., & J. S. MILNER (1992). « Childhood history of abuse and child abuse screening », *Child Abuse and Neglect*, 16 (5), p. 647-659.
- CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT (1999). *The Progress of Canada's Children; Into the Millennium*, Ottawa, 73 p.
- CAPPELL, C., & R. B. HEINER (1990). « The inter-generational transmission of family aggression », *Journal of Family Violence*, 5 (2), p. 135-152.
- CAPPELLERI, J. C., J. ECKENRODE & J. L. POWERS (1993). « The epidemiology of child abuse: findings from the Second national incidence and prevalence study of child abuse and neglect », *American Journal of Public Health*, 83 (11), p. 1622-1624.
- CHAMBERLAND, C., C. BOUCHARD & J. BEAUDRY (1986). « Les mauvais traitements envers les enfants: réalités canadiennes et américaines », *Revue canadienne des sciences du comportement*, 18 (4), p. 391-412.
- CHÉNARD, L., H. CADRIN & J. LOISELLE (1990). *État de la santé des femmes et des enfants victimes de violence conjugale*, Rapport de recherche, Département de santé communautaire, Centre hospitalier régional de Rimouski.

- CICHETTI, D., & V. CARLSON (1989). *Child Maltreatment. Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect*, New York, Cambridge University Press.
- CLAUSSEN, A. H., & P. M. CRITTENDEN (1991). « Physical and psychological maltreatment: relations among types of maltreatment », *Child Abuse and Neglect*, 15 (1-2), p. 5-18.
- CONGER, R. D., X. GE, G. H. ELDER, F. O. LORENZ & R. L. SIMONS (1994). « Economic stress, coercive family process, and developmental problems of adolescents », *Child Development*, 65, p. 541-561.
- CONNELLY, C., & M. A. STRAUS (1992). « Mother's age and risk for physical abuse », *Child Abuse and Neglect*, 16 (4), p. 709-718.
- CORRAL-VERDUGO, V., M. FRIAS-ARMENTA, M. ROMERO & A. MUNOZ (1995). « Validity of a scale measuring beliefs regarding the «positive» effects of punishing children: A study of Mexican mothers », *Child Abuse and Neglect*, 6 (6), p. 669-679.
- COVELL, K., J. E. GRUSEC & G. KING (1995). « The intergenerational transmission of maternal discipline and standards for behavior », *Social Development*, 4 (1), p. 32-43.
- CREIGHTON, S. J. (1985). « An epidemiological study of abused children and their families in the United Kingdom between 1977 and 1982 », *Child Abuse and Neglect*, 9 (4), p. 441-448.
- CRITTENDEN, P. M., A. H. CLAUSSEN & D. B. SUGARMAN (1994). « Physical and psychological maltreatment in middle childhood and adolescence », *Development and Psychopathology*, 6, p. 145-164.
- CRITTENDEN, P. M. (1998). « Dangerous behavior and dangerous contexts: A 35-Year perspective on research on the developmental effects of child physical abuse » in : TRICKETT, P. K., & C. J. SCHELLENBACH (Eds.), *Violence against children in the family and the community*, Washington, D.C., The American psychological Association.
- DALY, M., & W. I. WILSON (1996). « Violence against stepchildren », *Current Directions in Psychological Sciences*, 5 (3), p. 77-81.
- DARO, D. (1999). *Public opinion and behaviors regarding child abuse prevention: 1999 survey*, Chicago, National Committee to Prevent Child Abuse.
- DARO, D., & R. J. GELLES (1992). « Public attitudes and behaviors with respect to child abuse prevention », *Journal of Interpersonal Violence*, 7, p. 517-531.
- DELEY, W. W. (1988). « Physical punishment of children: Sweden and the USA », *Journal of Comparative Family Studies*, 18 (3), p. 419-431.
- DOWNES, W. R., B. A. MILLER, M. TESTA & D. PANEK (1992). « Long-term effects of parent-to-child violence for women », *Journal of Interpersonal Violence*, 7 (3), p. 365-382.
- DURRANT, J. E. (1999). « Evaluating the success of Sweden's corporal punishment ban », *Child Abuse and Neglect*, 23 (9), p. 435-448.
- EGELAND, B. (1993). « A history of abuse is a major risk factor for abusing the next generation » in : GELLES, R. J., & D. R. LOSEKE (Eds.). *Current controversies on family violence*, New York, Sage, p. 197-208.
- EGELAND, B., D. JACOBVITZ & A. SOUFRE (1988). « Breaking the cycle of abuse », *Child Development*, 59, p. 1080-1088.
- FORTIN, A., M. CYR & N. CHÉNIER (1996). *Questionnaire sur la résolution de conflits : stratégies utilisées par les parents envers les enfants* (traduction française de Straus et autres, 1996, The Parent-Child Conflict Tactics Scales), document inédit, Université de Montréal.
- FRY, D. P. (1993). « The intergenerational transmission of disciplinary practices and approaches to conflict », *Human Organization*, 52 (2), p. 176-185.
- GELLES, R. J. (1989). « Child abuse and violence in single-parent families: Parent absence and economic deprivation », *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, p. 492-501.
- GELLES, R. J., & E. F. HARGREAVES (1990). « Maternal employment and violence toward children », in STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 263-277.

- GILES-SIMS, J., M. A. STRAUS & D. B. SUGARMAN (1995). « Child, maternal and family characteristics associated with spanking », *Family Relations*, 44, p. 170-176.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, document préparé par le Conseil de la famille du Québec, le Ministère de la Famille et de l'Enfance et le Bureau de la statistique du Québec.
- HAAPASALO, J., & R. E. TREMBLAY (1994). « Physically aggressive boys from age 6 to 12: Family background, parenting behavior, and prediction of delinquency », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 62 (5), p. 1044-1052.
- HEGAR, R. L., S. J. ZURAVIN & J. G. ORME (1994). « Factors predicting severity of physical child abuse injury », *Journal of Interpersonal Violence*, 9 (2), p. 170-183.
- HEMENWAY, D., S. SOLNICK & J. CARTER (1994). « Child-rearing violence », *Child Abuse and Neglect*, 18 (12), p. 1011-1020.
- HERZBERGER, S. D. (1984). « Social cognition and the transmission of abuse » in : FINKELHOR, D., R. J. GELLES, G. T. HOTALING & M. A. STRAUS (Eds.). *The dark side of families. Current family violence research*, Beverly Hills, Sage, p. 317-329.
- HUESMAN, L. R., & L. D. ERON (1991). « Modèles structurels du développement de l'agressivité » dans : TREMBLAY, R. E. (Ed.). *Les enfants agressifs*, Ottawa : ARC.
- HUNTER, R. S., & N. KILSTROM (1979). « Breaking the cycle in abusive families », *American Journal of Psychiatry*, 136 (10), p. 1320-1322.
- JACKSON, S., R. A. THOMPSON, E. H. CHRISTIANSEN, R. A. COLMAN, J. WYATT, C. W. BUCKENDAHL, B. L. WILCOX & R. PETERSON (1999). « Predicting abuse-prone parental attitudes and discipline practices in a nationally representative sample », *Child Abuse and Neglect*, 23 (1), p. 15-29.
- JENSON, J., & S. THOMPSON (1999). *Comparative family policy: Six provincial stories*, Canadian Policy Research Network, Ottawa, Renouf Éditeur, 67 p.
- JONES, E. D., & K. McCURDY (1992). « The links between types of maltreatment and demographic characteristics of children », *Child Abuse and Neglect*, 16 (2), p. 201-215.
- KELDER, L. R., J. R. McNAMARA, B. CARLSON & S. J. LYNN (1991). « Perceptions of physical punishment: The relation to childhood and adolescent experiences », *Journal of Interpersonal Violence*, 6, p. 432-445.
- KENDAL, E. (1992). *Physical punishment and the development of aggressive and violent behavior: A review*, Family Research Laboratory, University of New Hampshire, Durham, NH.
- KOTCH, J. B., D. C. BROWNE, C. L. RINGWALT, P. W. STEWART, E. RUINA, K. HOLT, B. LOWMAN & J.-W. JUNG (1995). « Risk of child abuse or neglect in a cohort of low-income children », *Child Abuse and Neglect*, 19 (9), p. 1130-1135.
- LAFERRIÈRE, S. (1997). *Comparaison des modèles prédicteurs de deux formes de conduites parentales à caractère violent : la violence physique mineure et l'agression verbale/symbolique*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- LARZELERE, R. E. (2000). « Weak evidence for a smacking ban », *British Medical Journal*, Texte disponible à l'adresse : <http://www.bmj.com/cgi/content/full/320/7230/261>
- LARZELERE, R. E. (1996). « A review of the outcomes of parental use of nonabusive or customary physical punishment », *Pediatrics*, 98, p. 824-828.
- LARZELERE R. E., & B. JOHNSON (1999). « Evaluation of the effects of Sweden's spanking ban on physical child abuse rates: A literature review », *Psychological Report*, 85, p. 381-392.
- LAWRENCE, E., R. E. HEYMAN & D. K. O'LEARY (1995). « Correspondence between telephone and written assessments of physical violence in marriage », *Behavior Therapy*, 26, p. 671-680.
- LENTON, R. L. (1990). « Techniques of child discipline and abuse by parents », *Revue canadienne de sociologie et anthropologie*, 27 (2), p. 157-181.

- MACCOBY, E. E., & C. N. JACKLIN (1974). *The psychology of sex difference*, Stanford, Stanford University Press.
- MICHELS, S., R. C. PIANTA & R. E. REEVE (1993). « Parent self-reports of discipline practices and child acting-out behaviors in kindergarten », *Early Education and Development*, 42, p. 139-144.
- MULLER, R. T., J. E. HUNTER & G. STOLLAK (1995). « The intergenerational transmission of corporal punishment: A comparison of social learning and temperament models », *Child Abuse and Neglect*, 19 (11), p. 1323-1335.
- MURPHY-COWAN, T., & M. STRINGER (1999). « Physical punishment and the parenting cycle: A survey of Northern Irish parents », *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 9 (1), p. 61-71.
- NATIONAL CLEARING HOUSE ON CHILD ABUSE AND NEGLECT (2000). *Child Fatalities Fact Sheets*, Washington, D.C., <http://www.calib.com:80/nccanch/index/htm>.
- NEY, P. G. (1987). « Does verbal abuse leave deeper scars: A study of children and parents », *Canadian Journal of Psychiatry*, 32, p. 371-378.
- O'KEEFE, M. (1995). « Predictors of child abuse in maritally violent families », *Journal of Interpersonal Violence*, 10 (1), p. 3-25.
- PIANTA, R., B. EGELAND & M. ERICKSON (1989). « The antecedents of maltreatment: results of the mother-child interaction research project » in : CICCHETTI, D., & V. CARLSON (Eds.). *Child maltreatment. Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect*, New York, Cambridge University Press, p. 203-253.
- SANTÉ QUÉBEC (1995). *Aspects sociaux reliés à la santé, Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993, Volume 2*, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.
- SACK, W. H., R. MASON & J. HIGGINS (1985). « The single-parent family and abusive child punishment », *American Journal of Orthopsychiatry*, 55 (2), p. 252-259.
- SCOTT, K. G., C. A. MASON & D. A. CHAPMAN (1999). « The use of Epidemiological methodology as a mean of influencing public policy », *Child Development*, 70 (5), p. 1263-1272.
- SEDLAK, A. J. (1992). *Study of high risk child abuse and neglect groups: NIS-2 reanalysis report*, Rockville, MD, Westat Inc., Technical report.
- SEDLAK, A. J., & M. L. A. BROADHURST (1996). *Third National Incidence Study of Child Abuse and Neglect*, U.S. Department of Health and Human Services Administration for Children and Families Administration on Children, Youth and Families National Center on Child Abuse and Neglect.
- SCHENCK, E. R., R. D. LYMAN & S. D. BODIN (2000). « Ethical beliefs, attitudes, and professional practices of psychologists regarding parental use of corporal punishment : A survey », *Children's Services : Social Policy, Research, and Practice*, 3 (1), p. 23-28.
- SIMONS, R. L., L. B. WHITBECK, R. D. CONGER & C. WU (1991). « Intergenerational transmission of harsh parenting », *Developmental Psychology*, 27 (1), p. 159-171.
- SOCOLAR, R. R. S., & R. E. K. STEIN (1995). « Spanking infants and toddlers: Maternal belief and practice », *Pediatrics*, 95 (1), p. 105-111.
- STATISTIQUE CANADA (1997). *L'équipement ménager*, numéro au catalogue 62-202, 53 p.
- STRASSBERG, Z., K. A. DODGE, G. S. PETTIT & J. E. BATES (1994). « Spanking in the home and children's subsequent aggression toward kindergarten peers », *Development and Psychopathology*, 6, p. 445-461.
- STRAUS, M. A. (1999). *Physical assault rates based on used of the CTS outside the USA or with racial/linguistic minorities in the USA*, document inédit, Family Research Laboratory, University of New Hampshire, Durham, NH.
- STRAUS, M. A. (1994). *Beating the devil out of them. Corporal punishment in American Families*, New York, Lexington Books.

STRAUS, M. A. (1990a). « The National Family Violence Surveys » in : STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 3-16.

STRAUS, M. A. (1990b). « Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales » in : STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 29-47.

STRAUS, M. A. (1990c). « Ordinary violence, child abuse, and wife beating: What do they have in common? » in : STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, p. 403-424.

STRAUS, M. A. (1979). « Measuring intrafamily conflict violence: the Conflict Tactics Scales (CTS) », *Journal of Marriage and the Family*, 41, p. 75-88.

STRAUS, M. A., S. L. HAMBY, D. FINKELHOR, D. W. MOORE & D. RUNYAN (1998). « Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents », *Child Abuse and Neglect*, 22, p. 249-270.

STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (1990). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers.

STRAUS, M. A., R. J. GELLES & S. K. STEINMETZ (1980). *Behind closed doors: Violence in the American families*, New York, Anchor Press/Doubleday.

STRAUS, M. A., & G. KAUFMAN-KANTOR (1994). « Corporal punishment of adolescents by parents: A risk factor in the epidemiology of depression, suicide, alcohol abuse, child abuse, and wife beating », *Adolescence*, 29 (115), p. 543-561.

STRAUS, M. A., & M. M. MOYNIHAM (1994). « Who spans the most? » in : STRAUS, M. A. & D. DONNELLY (Eds.). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families*, New Brunswick, Transaction Publishers, p. 45-61.

STRAUS, M. A., & C. SMITH (1990). « Family patterns and child abuse » in : STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, Transaction Publishers, p. 245-261.

TRICKETT, P. K., & E. J. SUSMAN (1989). « Perceived similarities and disagreements about childrearing practices in abusive and nonabusive families: Intergenerational and concurrent family process » in : CICCETTI, D., & V. CARLSON (Eds.). *Child maltreatment. Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect*, New York, Cambridge University Press, p. 280-301.

VISSING, Y. M., M. A. STRAUS, R. J. GELLES & J. W. HARROP (1991). « Verbal aggression by parents and psychosocial problems of children », *Child Abuse and Neglect*, 15 (3), p. 223-238.

WARTERSTON, T. (2000). Giving guidance on child discipline, *British Medical Journal*, 320, p. 261-262. Texte disponible à l'adresse : <http://www.bmj.com/cgi/content/full/320/7230/261>

WAUCHOPE, B. A., & M. A. STRAUS (1990). « Physical punishment and physical abuse of American children: Incidence rates by age, gender, and occupational class » in : STRAUS, M. A., & R. J. GELLES (Eds.). *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*, New Brunswick, Transaction Publishers, p. 133-143.

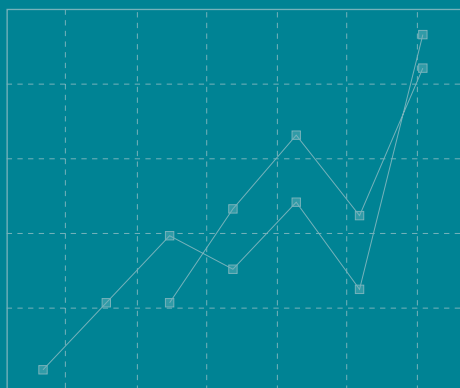
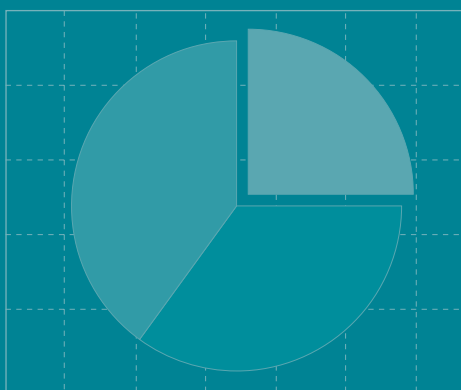
WHIPPLE, E. E., & C. WEBSTER-STRATTON (1991). « The role of parental stress in physically abusive families », *Child Abuse and Neglect*, 15, p. 279-291.

WOLFNER, G. D., & R. J. GELLES (1993). « A profile of violence toward children: A national study », *Child Abuse and Neglect*, 17 (2), p. 197-212.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

L'enquête « *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999* » est la première enquête provinciale à fournir des données populationnelles sur les différentes stratégies que les parents et adultes du Québec déclarent utiliser dans le cadre de l'éducation des enfants. Cette enquête téléphonique, réalisée au printemps 1999 auprès de 2 469 mères ou femmes responsables d'au moins un enfant âgé entre 0 et 17 ans, permet la toute première évaluation québécoise de la prévalence et de la fréquence annuelles de différents types de conduites parentales pouvant être adoptées lors d'une situation conflictuelle avec un enfant de 0 à 17 ans, notamment les conduites punitives sévères et très sévères. Les résultats rendent également compte des opinions et attitudes des parents envers la punition physique comme mesure disciplinaire et permettent de documenter les liens entre certaines formes de discipline et des variables individuelles, familiales et sociales. Enfin, si le présent rapport propose certaines pistes d'interventions préventives, il suggère, eu égard à l'importance de cette problématique sociale, une première action collective : faire de cette enquête, une enquête triennale permettant de suivre l'évolution des stratégies parentales à l'égard de l'éducation des enfants.



ISBN : 2-551-20300-7

21,95 \$

Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>
Imprimé au Québec, Canada